

Label OEV 1978

as

SCHWEIZER ARCHITEKTUR ARCHITECTURE SUISSE ARCHITETTURA SVIZZERA

43

9. Jahr / 9^e année

N^o 43
September /
Septembre 1980

Inhalt / Sommaire

René Koechlin, FAS, Genève	Manifeste pour la décoration	AS Libre
F. Hochstrasser, H. Bleiker, SIA	AIV ₆ Geschäftsitz der BASF Wädenswil	43.1
E. Martin et ass. SIA/FAS	Al ₅ Reconstruction d'un groupe d'immeubles Carouge / GE	43.5
R. Garabedian, EPFL/SIA	Al ₅ Résidence Luserna Genève	43.9
ARCH 2000, UTS/OEV	Al ₃ Maison familiale Porrentruy	43.13
P. Gressot, B. Luscher, SIA	AIV ₆ Poste de la Gare Porrentruy	43.15
G. de Freudenreich, SIA/FAS	BVII ₂ Ecole d'équitation Versoix	43.17
J.L. Thibaud, Ch. Zingg, EPFL	Al ₃ Maison familiale solaire Sainte-Croix	43.19
Hertig + Partner	AVI ₅ Kirchliches Zentrum Suhr	43.23
Vincent Mangeat, EPFL/SIA	Al ₂ Reconversion de ruraux Tannay	43.25



Label OEV 1978

Für **as** SCHWEIZER ARCHITEKTUR hat der Verlag Anthony Krafft den « Label 1978 » von l'Œuvre OEV bekommen.

Pour **as** ARCHITECTURE SUISSE, les Editions Anthony Krafft ont obtenu le « Label 1978 » de l'Œuvre OEV.

<p><i>Im Verlag Anthony Krafft:</i></p> <p>« Architektur, Form, Funktion »: Bände 1 bis 16. Part. vergriffen</p> <p>Giulia Veronesi « Stil 1925 » Triumph und Fall der Art Déco, in französischer Sprache, 398 Seiten, 256 Illustrationen, Format 17 x 24 cm. Fr. 56.- (vergriffen).</p> <p>Justus Dahinden « Denken - Fühlen - Handeln », in französischer, deutscher und englischer Sprache, 336 Seiten, 450 Illustrationen in schwarz-weiss und in Farbe, Format 22 x 22 cm. Fr. 72.- (vergriffen).</p> <p>H. R. Von der Mühl. « Über die Architektur », fünfzig Jahre Schriften über Architektur und Städtebau. In französischer Sprache. Fr. 36.-.</p>	<p><i>Aux Editions Anthony Krafft:</i></p> <p>« Architecture - Formes - Fonctions »: volumes 1 à 16. part. épuisé</p> <p>Giulia Veronesi « Style 1925 » Triomphe et chute des Arts Déco, en français, 398 pages, 256 illustrations, format 17 x 24 cm. Fr. 56.- (épuisé).</p> <p>Justus Dahinden « Penser - Sentir - Agir », en français, allemand, anglais, 336 pages, 450 illustrations en noir et en couleur, format 22 x 22 cm. Fr. 72.- (épuisé).</p> <p>H. R. Von der Mühl: « De l'architecture », cinquante ans d'écrits sur l'architecture et l'urbanisme. Format 12,5 x 20 cm. 416 pages. 18 illustrations. Fr. 36.-.</p>
---	--

« Internationales Jahrbuch » **ARCHITECTURE CONTEMPORAINE** / **CONTEMPORARY ARCHITECTURE** « Publication internationale annuelle »

N^o 1 / 1980: Fr. 66.-
N^o 2 / 1980/1981: Fr. 69.-
Dans toutes les librairies ou aux Editions Anthony Krafft

Direktor / Directeur
Chefredaktor / Rédacteur en chef
Anthony Krafft, OEV

Assistentin / Assistante
Mita Gloria

Deutsche Sekretärin / Secrétaire allemande
Paula Halter

Umbruch / Mise en pages
Atelier Pierre Bataillard et Anthony Krafft

Druck / Impression
Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Verlag und Redaktion / Edition et rédaction
Route de Vevey 58
CH - 1009 Pully/Lausanne, Suisse
Tél. ☎ (021) 28 04 62
CCP 10-26190

Imprimé en Suisse. © Copyright by Editions Anthony Krafft, Pully/Lausanne (Suisse).
Modèle déposé. Reproduction interdite. Tous droits de reproduction, de traduction et
d'adaptation réservés pour tous pays.

Ordner Nr. 3, Jahre 1978-1980: Fr. 48.-

Classeur N^o 3, années 1978-1980: Fr. 48.-

Unser Stufungssystem basiert hauptsächlich auf der SIA-Ordnung 102, Ausgabe 1969.

- | | | |
|------|---------------------------|-------------------------------------|
| A | Bauten | 5 Sanatorien |
| B | Entwürfe | 6 Thermalbäder |
| C | Theorie | 7 Krankenhäuser |
| D | Städtebau, Geländeplanung | 8 Universitätskliniken |
| E | Archeologie, Kunst | 9 Laboratorien und Spezialinstitute |
| F | Wettbewerbe | |
| G | Bibliographie | |
| usw. | | |

I. Wohnen:

- 1 Barackenbauten
- 2 Landwirtschaftliche Siedlungshäuser
- 3 Einfamilienhäuser
- 4 Ferienhäuser
- 5 Mehrfamilienhäuser
- 6 Wohnsiedlungen
- 7 Eigentumswohnbauten
- 8 Appartementhäuser

II. Industrie und Gewerbe:

- 1 Schuppen
- 2 Scheunen
- 3 Stallungen
- 4 Hallenbauten
- 5 Lagerhäuser
- 6 Einstellgaragen mit Werkstätten
- 7 Werkstätten
- 8 Atelierbauten
- 9 Fabriken
- 10 Betriebsbauten
- 11 Schlachthöfe
- 12 Laboratorien

III. Verkehr:

- 1 Einstellgaragen
- 2 Parkhäuser
- 3 Wartehallen mit Diensträumen
- 4 Stationsgebäude
- 5 Dienst- und Nebengebäude für Flugplätze
- 6 Bahnhöfe und Bahnbetriebsbauten
- 7 Flughäfen und Flugbetriebsbauten

IV. Handel und Verwaltung:

- 1 Ladenbauten ohne Einrichtung
- 2 Dienst- und Nebengebäude
- 3 Geschäftshäuser
- 4 Warenhäuser und Einkaufszentren
- 5 Bankgebäude
- 6 Verwaltungsgebäude
- 7 Gerichtsgebäude
- 8 Gemeinde- und Rathäuser

V. Fürsorge und Gesundheit:

- 1 Strafanstalten
- 2 Herbergen und Heimstätten
- 3 Altersheime, Jugendheime und ähnliche Heimstätten mit Gemeinschaftseinrichtungen
- 4 Pflegeheime

VI. Kultus:

- 1 Friedhofanlagen
- 2 Kapellen und Kirchen
- 3 Abdankungshallen
- 4 Krematorien
- 5 Kirchengemeindehäuser

VII. Sport und Freizeit:

- 1 Parkanlagen
- 2 Sport- und Turnhallen
- 3 Kunsteisbahnen
- 4 Tribünen
- 5 Garderobegebäude
- 6 Stadionanlagen
- 7 Sportplätze
- 8 Freibäder
- 9 Freizeitzentren
- 10 Tierhäuser in zoologischen Gärten
- 11 Hallenbäder
- 12 Mehrzweckhallen

VIII. Gastgewerbe:

- 1 Campinganlagen
- 2 Jugendherbergen
- 3 Klubbütten
- 4 Hotelbauten
- 5 Motels
- 6 Restaurationsbetriebe
- 7 Selbständige Grossküchen
- 8 Personalkantinen

IX. Kultur und Geselligkeit:

- 1 Ausstellungsbauten
- 2 Wohlfahrtshäuser
- 3 Klubbhäuser
- 4 Volkshäuser
- 5 Konzertbauten
- 6 Theaterbauten
- 7 Kinotheater
- 8 Saalbauten
- 9 Festhallen
- 10 Museen
- 11 Kongresshäuser

X. Bildung und Wissen:

- 1 Kindergärten
- 2 Primarschulen
- 3 Sekundarschulen
- 4 Berufsschulen
- 5 Höhere Mittelschulen
- 6 Hochschulgebäude
- 7 Bibliotheken
- 8 Wissenschaftliche Institute

Eine einzigartige und wirksame Dokumentation über die schweizerische Konstruktion

Wir bieten Ihnen:

5 Nummern pro Jahr
16 Blätter pro Nummer (32 Seiten)
das heisst mindestens 80 Blätter jährlich (160 Seiten)

AS enthält **keine Anzeigen** im Inhalt

Preis: Fr. 110.— jährlich, **alles inbegriffen** fürs Ausland: Fr. 10.— Versandzuschlag

Sonderdrucke von technischen Blättern

Bestellungen vor Erscheinen:
pro Blatt Fr. 0.50 (mindestens 20 Blätter)
ab 500 Blätter Fr. 0.40 pro Blatt

Bestellungen nach Erscheinen:
150 Blätter (mindestens) Fr. 200.—
300 Blätter Fr. 250.—
500 Blätter Fr. 350.—
1000 Blätter Fr. 500.—

Sehr geehrte Leser,

Damit wir ein möglichst vollständiges Panorama der Schweizer Architektur vorstellen können, wären wir Ihnen dankbar, wenn Sie uns zur Ansicht einige Unterlagen Ihrer interessantesten Entwürfe und Bauten zusenden würden.

Wenn wir mit der Veröffentlichung einverstanden sind, wird die Redaktion Sie um die notwendigen zusätzlichen Unterlagen bitten, ohne Kosten.

Une documentation unique et efficace sur la construction suisse

Ce que nous offrons:
5 numéros par année
16 fiches par numéro (32 pages)
soit 80 fiches au minimum par année (160 pages)

AS ne contient **aucune publicité** sur les fiches

Le prix: Fr. 110.— par année, **tout compris** pour l'étranger: Fr. 10.— de supplément pour l'expédition

Tirages à part des fiches techniques

Commandes avant parution:
la fiche Fr. 0.50 (20 fiches au minimum)
la fiche Fr. 0.40 dès 500 fiches
Commandes après parution:
150 fiches (au minimum) Fr. 200.—
300 fiches Fr. 250.—
500 fiches Fr. 350.—
1000 fiches Fr. 500.—

A nos lecteurs:

Afin de pouvoir présenter un panorama aussi complet que possible sur l'architecture suisse, nous vous saurions gré de nous soumettre, à l'examen, vos projets et réalisations les plus intéressants.

Au cas où ces projets seraient publiés, la rédaction vous demandera la documentation supplémentaire indispensable, sans frais.

Verlag - Editions Anthony Krafft
Pully/Lausanne - Suisse

Seit 26 Jahren Spezialisten in Architektur
Spécialistes depuis 26 ans en architecture



CLEN SOL

TRAITEMENT DES EAUX SA

J'ai rencontré

la pureté de l'eau...

EPURATION
industrielle
et
domestique

PISCINES
publiques
de collectivités
et
privées

ADOUCCISSEMENT
CONDITIONNEMENT
ANALYSES

ETUDES ET EXPERTISES

INGENIEURS CHIMISTES E.P.F

Pour une meilleure

qualité de la vie!



CLEN SOL

TRAITEMENT DES EAUX SA

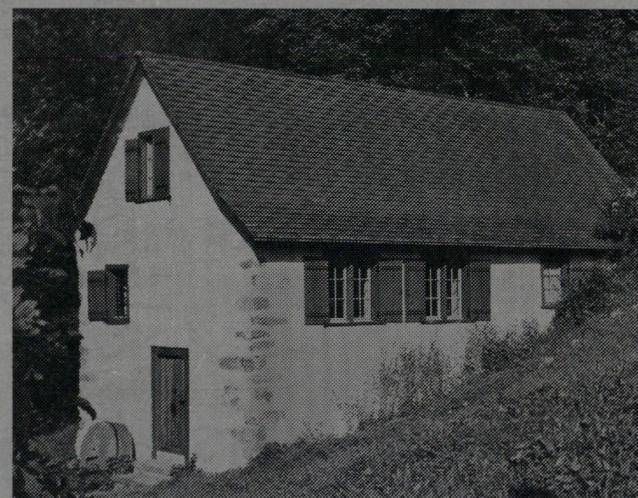
Chemin de Toffeyre 1.1095 LUTRY.Tél:(021)39.11.71.Telex 25032

Signe des temps

L'entretien d'un immeuble est aujourd'hui
une nécessité primordiale.
Il s'agit de la conservation et la revalorisation
de biens réels de premier ordre.



Un cas extrême ...
mais qui montre clairement les conséquences
d'un toit non étanche. Combles, façades et pié-
ces intérieures sont pleinement exposés aux
intempéries et en supportent intégralement les
effets. Ce vieux moulin a été restauré vers la fin
des années cinquante. Dès lors, il sert d'au-
berge de jeunesse.



15 ans plus tard ...
le choix du matériau de toiture, soit ardoises
noires ETERNIT, s'avère avoir été le plus judi-
cieux. A ce jour, ni le temps, ni les intempéries
ne parvinrent à porter atteinte à la nouvelle
couverture. Et pour de longues années encore,
le vieux moulin restera, pour la postérité, le
témoin d'une activité jadis florissante.

C'est pourquoi, lors des rénovations, il faut attacher
la plus grande importance au choix de matériaux dont
la qualité doit être éprouvée.

Demandez la brochure sur les rénovations de toiture et façades
Eternit SA 1530 Payerne

Eternit®

Qualité et conseils techniques
Les garants de l'investissement sûr.

Manifeste pour la décoration

Propos préliminaires

Quelque dix architectes de la FAS ont constitué en 1978 un groupe de réflexion sur le thème de la décoration.

Ils remettent en question les idées issues du manifeste pour le fonctionnalisme qu'Adolf Loos a publié en 1908 et dont s'inspirent les courants de pensées qui ont éclos entre les deux guerres mondiales. Ceux-ci influencent très largement l'architecture depuis cinquante ans.

Le groupe lance un cri d'alarme ; il dénonce l'indigence ornementale des constructions contemporaines qui ne sont pas conçues en priorité pour les perceptions que l'on en a.

L'un des objectifs du débat consiste à réhabiliter l'architecture en tant que décor. Cette finalité trouve sa motivation dans le besoin qu'éprouve l'homme de s'identifier à son cadre de vie.

La qualité de ce dernier préoccupe l'opinion ; cela contribue à réveiller l'intérêt pour la décoration.

L'iconoclasme contemporain

Jusqu'au début du XXe siècle, en Occident, l'importance que l'on attache à la décoration apparaît sur les bâtiments. Ceux-ci sont ornés de colonnes, de pilastres, de niches, de corniches, de chapiteaux sculptés, de bas reliefs, de triglyphes et de métopes, de statues, de peintures, et de tous éléments en pierre, en métal ou en bois, en stuc, en bois, en stuc, en étoffe.

Dès les premières années du XXe siècle, on dénonce l'exubérance du décor, l'inadaptation des formes à la technologie et à la structure, l'incohérence des programmes et le chaos qui en découle. On considère l'ornementation comme une ineptie. On justifie l'architecture par la fonction, à l'exclusion de toute motivation irrationnelle.

L'Ecole d'Amsterdam, l'expressionnisme, le Bauhaus, le rationalisme de Gropius et de Le Corbusier, le néoclassicisme de Mies van der Rohe, ont en commun d'abolir la décoration en tant que telle ; ils la jugent arbitraire.

Ces mouvements ont mûri entre les deux guerres mondiales et d'aucuns se sont épanouis à la faveur de l'extraordinaire développement qu'a subi la construction depuis 1950 jusqu'à aujourd'hui.

Le bilan de cette éclosion montre une architecture dépouillée mais "honnête" en ce sens qu'elle exprime de la façon la plus simple et la plus directe le programme qu'elle contient, ainsi que la structure, et montre avec franchise les matériaux utilisés.

La sémiotique résultant de cette conception bannit l'ornement. Elle permet notamment de rationaliser la construction et d'en réduire le coût. L'avantage économique est une des causes de son succès. Mais cet iconoclasme appauvrit l'architecture.

Problématique de la perception du cadre dans lequel évolue l'homme

" Dès notre naissance, la perception des choses nous parvient au travers des sens. Nous apprenons à connaître le monde environnant et à nous y incorporer par le jeu d'actions et de réactions, en fixant dans notre mémoire des expériences vécues. Ainsi nous reconnaissons le bois de sapin au toucher ; sa structure ne semble pas la même si nous faisons glisser le doigt dans le sens des fibres ou perpendiculairement à celles-ci. Nous reconnaissons de la même façon le fer parce qu'il pompe la chaleur de la peau, le rayon de soleil parce qu'il éblouit et réchauffe, le verre parce qu'il est lisse et froid, etc... La nature inanimée se reconnaît à son immobilité, et les êtres vivants parce qu'ils sont en mouvement. "

" Cela s'applique à la perception de l'espace. Cette dernière résulte d'un apprentissage : voir, écouter, marcher, sauter, sont des moyens qui permettent de prendre connaissance des masses, des dimensions, des formes et autres aspects des choses. "

" Les sens fournissent de très nombreuses informations sur l'environnement, son étendue, sa couleur, sa température. Nous sentons les mouvements d'air, la résonance, la lumière, la texture des matières, l'odeur, les vibrations. "

" Les connaissances mémorisées, la culture, le développement intellectuel complètent ces perceptions fragmentaires et procurent des satisfactions supplémentaires. C'est le cas lorsque nous jouissons d'une phrase poétique ou d'un raisonnement mathématique élégant. "

" A ces conditions essentielles (lien culturel et connaissance de la matière) peuvent s'en ajouter d'autres qui influencent notre jugement : la nouveauté, l'effet de surprise, la variation. Cette dernière joue un rôle important. On sait que l'extrême régularité, la monotonie, la répétition exagérée peuvent agir négativement déjà au niveau des sens. Elles sont nuisibles comme un "bruit" qui masque "

" la communication. Et quand l'image n'est pas totalement monotone, mais possède une structure trop "fine", elle est gênante. Les surfaces pourvues de perforations rapprochées ou de stries régulières provoquent des effets stroboscopiques désagréables. De même un bruit blanc électronique est ressenti comme inesthétique, alors que la même nature de sons mais plus variés, une chute d'eau par exemple, est généralement appréciée. "

" Faut-il rappeler que notre champ de vision n'est net et précis que dans un angle très restreint. Cet inconvénient est compensé par le mouvement continu de l'oeil (plusieurs fois par seconde). "

" Nous devons, par conséquent, établir sans cesse un rapport adéquat entre l'objet observé et la distance qui nous en sépare. La hiérarchie des masses, des éléments constitutifs et des détails facilite cette adéquation. "

" Dans cette optique, la décoration remplit non seulement symboliquement mais aussi matériellement une des fonctions essentielles de l'espace architectural. Elle humanise et complète l'architecture par la nouveauté, la variation, la structuration, la polychromie, la signification. "

Soeben erschienen

Vient de paraître

AC ARCHITECTURE CONTEMPORAINE
CONTEMPORARY ARCHITECTURE

Band / Volume 2
1980/1981

220 Seiten
500 Illustrationen

Fr. 69.—

220 pages
500 illustrations

Eloge de la modénature

De tout objet, l'oeil perçoit la silhouette, la forme, la valeur moyenne relative, les valeurs composantes, les couleurs, les textures, etc.

L'ensemble de ces éléments constitue l'objet visible. Toute chose perceptible à l'oeil est ainsi composée.

Toutefois, cette perception n'est pas simultanée : elle dépend de la distance à laquelle on regarde l'objet, de l'angle sous lequel on l'observe et de la lumière qui l'éclaire.

En admettant que le spectateur se déplace, la distance et les angles d'observation et, respectivement, l'éclairage, varient. L'aspect de l'objet se modifie dans le temps.

Cette capacité enrichit les choses de l'intérêt visuel qu'elle suscite.

Tout dans la nature offre cette richesse : un arbre, par exemple, de loin, présente son profil, sa forme, une couleur, une valeur. Puis, à mesure que l'on s'en approche, la silhouette se cisèle, la forme se précise, il apparaît une texture faite de feuilles et de branches ; couleur et valeur se divisent en plusieurs sortes ; le moindre souffle d'air devient perceptible, il fait bouger les feuilles qui miroitent à la lumière ; l'on distingue de mieux en mieux l'écorce du tronc, les défauts du bois, les fleurs ou les fruits et plus on s'approche, plus les détails abondent : les pétales, les multiples gerçures de l'écorce, le tracé des branches, leur découpe, leur articulation, leur envolée, leur puissance, leur flexibilité, leur délicate fermeté jusqu'aux feuilles de tons verts avec leurs dentelles, leurs veines, leur mouvement.

Un seul arbre, quelle richesse !

Tout édifice, en tant qu'objet visible, devrait présenter de semblables qualités.

De loin on en aperçoit la silhouette, la forme, les proportions, une valeur...
À mesure que l'on s'en approche, on en discerne couleurs et textures. À chaque pas - ou à chaque étape - l'oeil saisit un nouvel échelon, une nouvelle composante visuelle donnés par tel ou tel élément architectural qui maintient éveillé l'intérêt du spectateur que la forme ou les proportions finissent par lasser.

Une façade moderne, confrontée à un bâtiment du XIXe siècle, exprime par défaut l'indigence ornementale dont souffre l'architecture depuis une cinquantaine d'années. Beaucoup d'édifices contemporains sont aussi nus qu'un silo auquel d'aucuns s'apparentent encore, en tant que "réceptifs" de personnes ! Ce dernier, vu de loin, peut avoir la silhouette de la tour d'une cathédrale, mais à mesure que l'on s'en approche il n'offre que la monotonie de sa tôle. Tandis que l'autre présente successivement au regard ses lignes de forces, ses bandeaux, ses corniches, ses modénatures, ses sculptures, le bas relief de son tympan, le sourire d'une statue, les motifs

de sa porte, la ciselure de la serrure. L'on parvient à son pied sans que l'intérêt visuel se soit jamais relâché. À chaque étape de la progression, la construction livre à l'oeil une partie d'elle-même, différente de la précédente. Le regard ne cesse de découvrir, comme si le bâtiment se renouvelait sans cesse.

À côté de cette richesse, le silo offre une façade lisse, fade, étouffante d'immobilisme visuel.

Il lui manque ces choses d'échelle, de forme, et de nature diverses qui créent une succession d'"événements" et contribuent largement à faire l'architecture.

Conclusion

L'homme sensible exprime aujourd'hui le profond désir de combler le vide ornemental que les décennies de "fonctionnalisme" ont provoqué.

Le besoin se traduit, communément, par la préoccupation de sauvegarder ce qui existe plutôt que de l'améliorer. L'on propose de protéger le paysage et la nature, de préserver un site, un monument. L'on prend des mesures conservatrices plutôt que créatives. Car la menace de destruction pèse dans les esprits et les incite à commencer par écarter le danger.

Ce réflexe de défense a ceci de positif qu'il trahit la recherche d'une qualité plus transcendante que le fonctionnement, le confort ou la solidité : un désir de conférer au cadre une expression, un caractère, une signification ; autrement dit, de le mettre en valeur au moyen de tout ce que l'homme est capable d'imaginer et de créer pour-améliorer le décor dans lequel il vit.

Cet impact de la sensibilité dans le concret devrait préoccuper les esprits qui produisent quoi que ce soit.

Bien que bannie par les courants de pensée qui inspirent l'architecture depuis cinquante ans, la décoration demeure l'une des composantes essentielles et irremplaçables du domaine bâti.

Elle compte parmi ces choses que la raison juge superflues, mais que la sensibilité considère comme primordiales. Car la décoration est un moyen d'identification de l'homme avec son cadre. En stimulant son intérêt visuel, sensoriel, culturel, elle contribue à le faire "dialoguer" avec le milieu dans lequel il évolue. Elle est un mode d'expression et de communication ; elle est le langage qui confère à l'environnement une signification, une dimension supplémentaire, la transcendance.

René KOEHLIN

Bücher - livres

L'ESPACE URBAIN

par Jean BASTIE et Bernard DEZERT

L'Espace urbain n'échappe pas aux conditions nouvelles de la connaissance : une multiplication inouïe d'informations cartographiques, photographiques et surtout statistiques plus ou moins fiables, des possibilités de leur traitement grâce à l'ordinateur, des approches pour les comprendre, c'est-à-dire des sciences et des théories. Émerveillé et pris de vertige devant ce foisonnement, on voudrait pouvoir pratiquer toutes les sciences à la fois ou les fusionner en une seule : la science des villes. Mais à défaut de l'homme pluridisciplinaire, il faut se contenter de l'équipe, bien difficile à pratiquer.

Comme langage commun, s'offrent alors les mathématiques avec leur apparente rigueur et leurs formulations simplificatrices, mais incomparable instrument de synthèse. Il faut toutefois tempérer leur usage par une fine observation des cas d'espèce c'est-à-dire des hommes, des quartiers, des villes. Leurs caractères, même les plus simples, ne sont pas entièrement réductibles à des nombres. À côté du mesurable il y a le non ou le pas encore mesurable, du rationnel, l'irrationnel, du connu, l'inconnu, du planifié, le spontané, du souhaitable, le possible, du prévisible, l'imprévisible, du réalisable, l'irréalisable du moins pour l'instant !

Autour de ce thème central : la spécificité et finalement, malgré son extrême diversité à travers le monde, une certaine unité de l'espace urbain, les auteurs ont essayé d'ordonner et d'éclairer une multitude de faits et les idées pour les expliquer déjà exprimées par un grand nombre d'auteurs que l'on trouvera cités dans la bibliographie.

Toute science a trois objets : permettre de mieux connaître et comprendre, mettre les connaissances à la portée du plus grand nombre, être utile par ses applications. Ici la compréhension des processus est indispensable pour l'aménagement de l'espace urbain mais une science des villes, fut-elle unique, peut-elle devenir normative ? Dans un domaine où il faut finalement choisir et réaliser, les auteurs ont voulu être le plus concrets possible et en premier lieu ne jamais perdre de vue les problèmes esthétiques, techniques, juridiques, financiers, économiques, sociaux et politiques. Il est bien évident que le but de tout urbanisme doit être de réaliser les meilleures conditions de vie possibles pour les citoyens au meilleur coût.

Enfin, les auteurs se sont efforcés de rester toujours accessibles et par conséquent chaque fois que deux termes pouvaient être utilisés d'employer le plus simple, même si l'autre faisait plus savant. Cet ouvrage est donc à la portée du grand public cultivé.

L'ESPACE URBAIN par Jean BASTIE et Bernard DEZERT (Masson Editeur, Paris)

un volume cartonné, 384 pages, 145 figures, format (17,5 x 24)

Prix M.S. : 172 F. (M.L.S. - Maison du Livre Spécialisé 7, rue Geoffroy St-Hilaire 75005 PARIS)

SOMMAIRE

1. L'espace urbain : de la réalité à la théorie et à la pratique
2. La nature de l'espace urbain
3. L'expansion spatiale urbaine
4. Les statistiques urbaines : définition, délimitation et mesure de l'espace urbain.
5. Les sites urbains
6. Le sol urbain et sa valeur
7. Plans et structure urbaine
8. Le parc immobilier et le logement
9. Les équipements
10. La circulation urbaine
11. La population urbaine
12. Les villes à fonctions et activités spécialisées
13. Les fonctions et localisations industrielles
14. Les commerces et les services
15. Le centre directionnel des affaires ou C.B.D.
16. Le tertiaire public, services et administrations
17. La circulation générale et la ville
18. Les zones d'influence, les réseaux et la hiérarchie urbaine
19. L'espace urbain vécu
20. L'environnement
21. L'urbanisme
22. Rénovation ou conservation
23. Les villes nouvelles
24. La rurbanisation
25. Les types d'espaces urbains

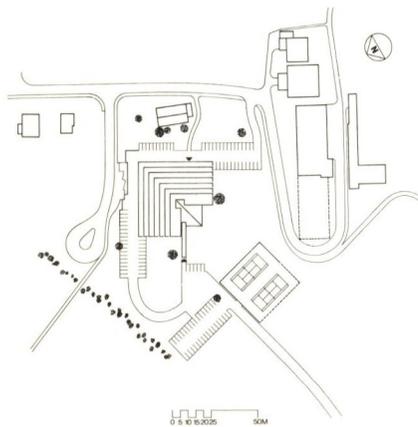
Conclusion : la croissance urbaine future ; les activités urbaines futures l'espace urbain futur ; espace urbain et progrès technique ; connaissance de l'espace urbain : utopie ou réalité ; espace urbain et régime politique, économique et social.

Bibliographie - Index - Tables.

VERLAG - ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT

**Geschäftssitz der
BASF (Schweiz) AG
8820 Wädenswil / ZH**

- Architekten* Fred Hochstrasser, SIA
Hans Bleiker, SIA
Tel. (01) 361 17 45
8006 Zürich
D - 79 Ulm
- Ingenieure* O. Wenaweser
Dr. R. Wolfensberger
Ingenieure SIA
Zürich
- Technische
Berater Baugrund* Dr. U. Vollenweider,
SIA
Zürich
- Klima-Lüftung* Werner Hochstrasser,
SIA
Zürich
- Heizung* Müller & Ruch
Zürich
- Sanitär-Abwasser* Karl Bösch AG
Unterengstringen
- Akustik* O. Gerber,
W. Gschwind
Wädenswil
- Projekt* 1972-1976
- Ausführung* 1976-1979
- Adresse* Appital, Wädenswil



Programm

Der BASF-Betrieb in Wädenswil umfaßt in erster Linie eine umfassende Verkaufsorganisation mit annähernd 200 Mitarbeitern.

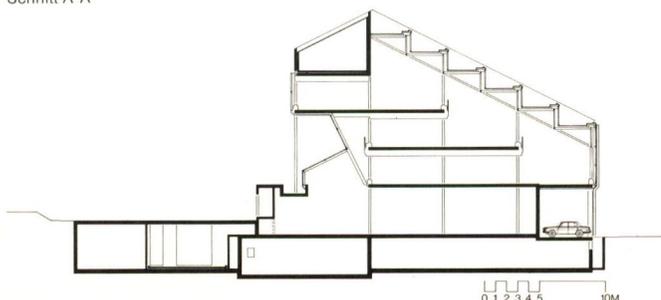
Im herrlichen Seeraum mit seiner Alpenkulisse gelegen, sollen die Arbeitsplätze nicht nur untereinander im Sinne des Betriebsablaufes kommunizieren, sondern ebenso in direkte Beziehung zur umgebenden Natur und Aussicht stehen. Die Großraumbüroanlage, in Form von gestaffelten Aussichtsterrassen konzipiert, ist die erste Voraussetzung für diese Idee.

Durch leistungsfähige Glasfilter von der Außenwelt abgeschirmt, soll das natürliche Tageslicht bis hinein in die relativ großen Raumtiefen als stimulierendes und lebendiges Element wirken.

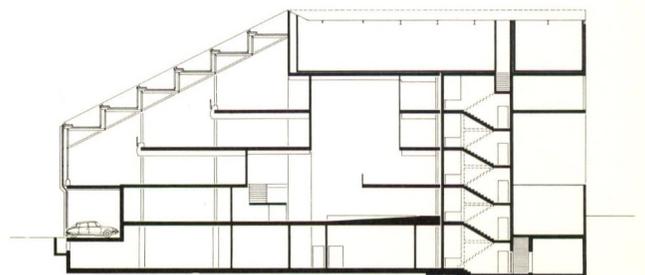
Charakteristiken

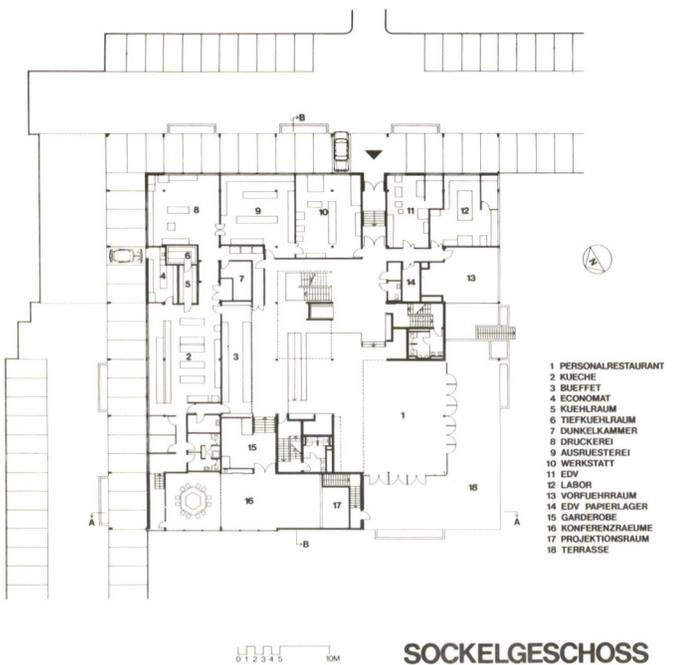
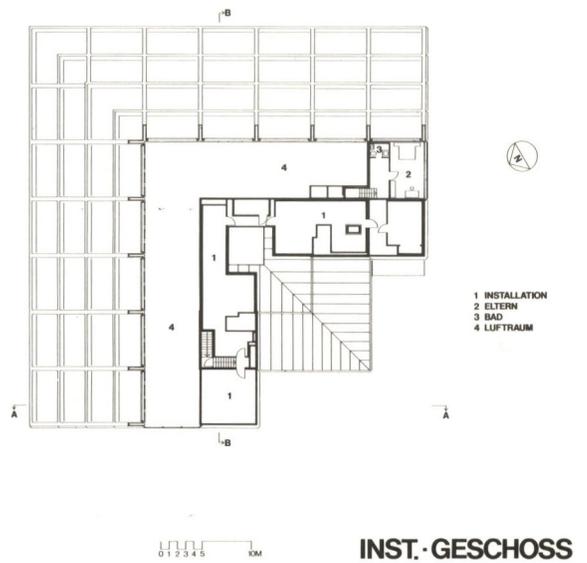
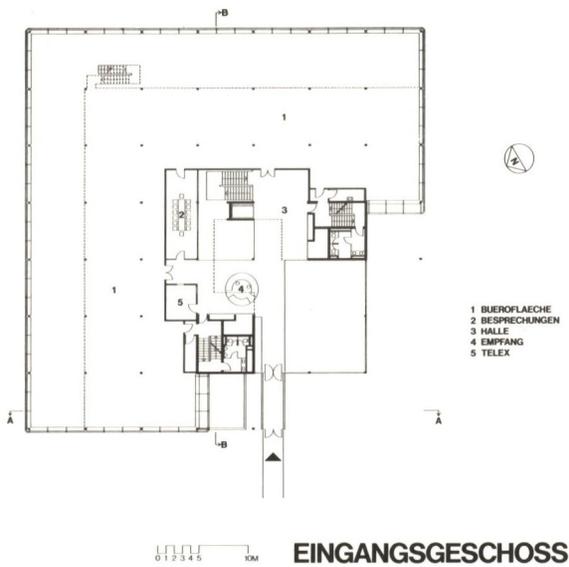
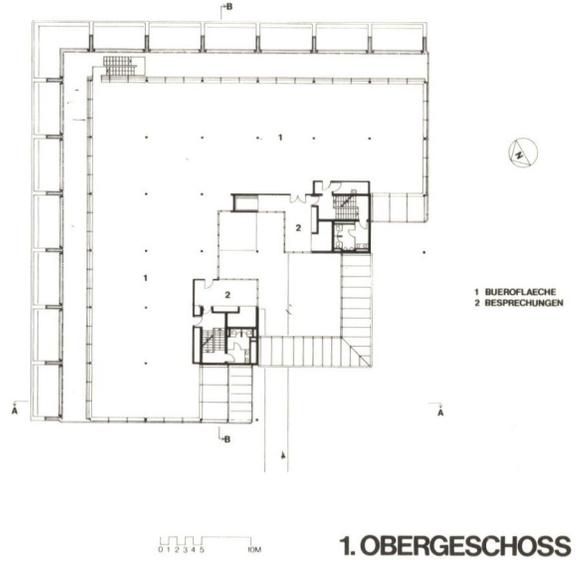
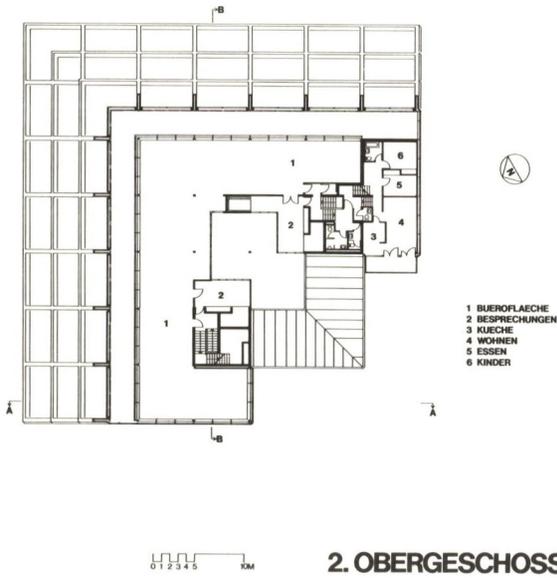
Preis pro cbm	400 Fr./cbm
umbauter Raum	40 000 cbm
Nutzfläche	9 000 m ²

Schnitt A-A



Schnitt B-B







**Réhabilitation
et Reconstruction
partielle d'un groupe
d'immeubles anciens
1227 Carouge / GE**

Architectes E. Martin & Associés
Ernest Martin, SIA-FAS
Edmond Pilossian,
SIA-AGA
Charles Taverney
Tél. (022) 29 15 55
1205 Genève
Collaborateur :
Gérard Stussi, SIA

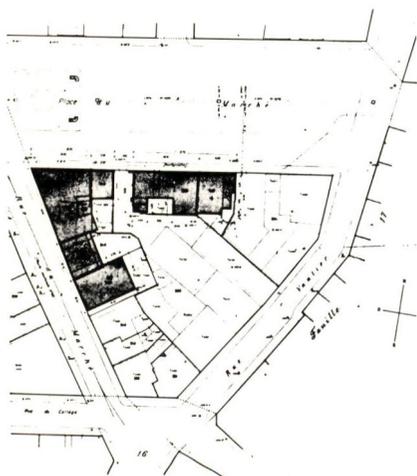
Ingénieur civil R. Perreten
& P. Milleret
1227 Carouge

Maître de l'ouvrage Fondation du Vieux
Carouge

Situation Place du Marché
Rue du Marché,
à Carouge
dans le périmètre
protégé
du Vieux Carouge

Projet 1974-1975

Réalisation 1975-1977



Programme

Suite à un grand nombre d'études préliminaires en vue de restructurer un îlot de bâtiments anciens caractéristiques de l'architecture carougeoise de la fin du XVIII^e siècle, l'option a été prise par la Fondation propriétaire de le réaménager en préservant son caractère architectural.

La présentation que nous donnons ici se rapporte à une première étape, conçue en logements HLM.

Conception

Pour répondre à l'option prise, après analyse de l'état vétuste des constructions, il a été convenu :

- de conserver les volumes et la destination de tous les bâtiments sis en bordure de la place et de la rue ;
- de conserver et de restaurer leurs façades sur la place et sur la rue ;
- de reconstruire les façades sur cour dans un dessin architectural adapté ;
- de restructurer l'intérieur des bâtiments pour des commerces en rez-de-chaussée et des logements conformes aux exigences locatives actuelles et aux normes HLM aux étages ;
- de reconstruire les toitures dans leur forme d'origine pour y aménager des logements ;
- de démolir des entrepôts vétustes et délabrés qui avaient envahi les cours en vue d'y aménager un espace vert, conforme à la vocation originale de la structure urbaine du Vieux Carouge.

Distribution

Ainsi traités, l'ensemble des bâtiments de cette première étape comprend un sous-sol complet, un rez-de-chaussée à destination de commerces, deux étages de logements et combles aménagés en habitation.

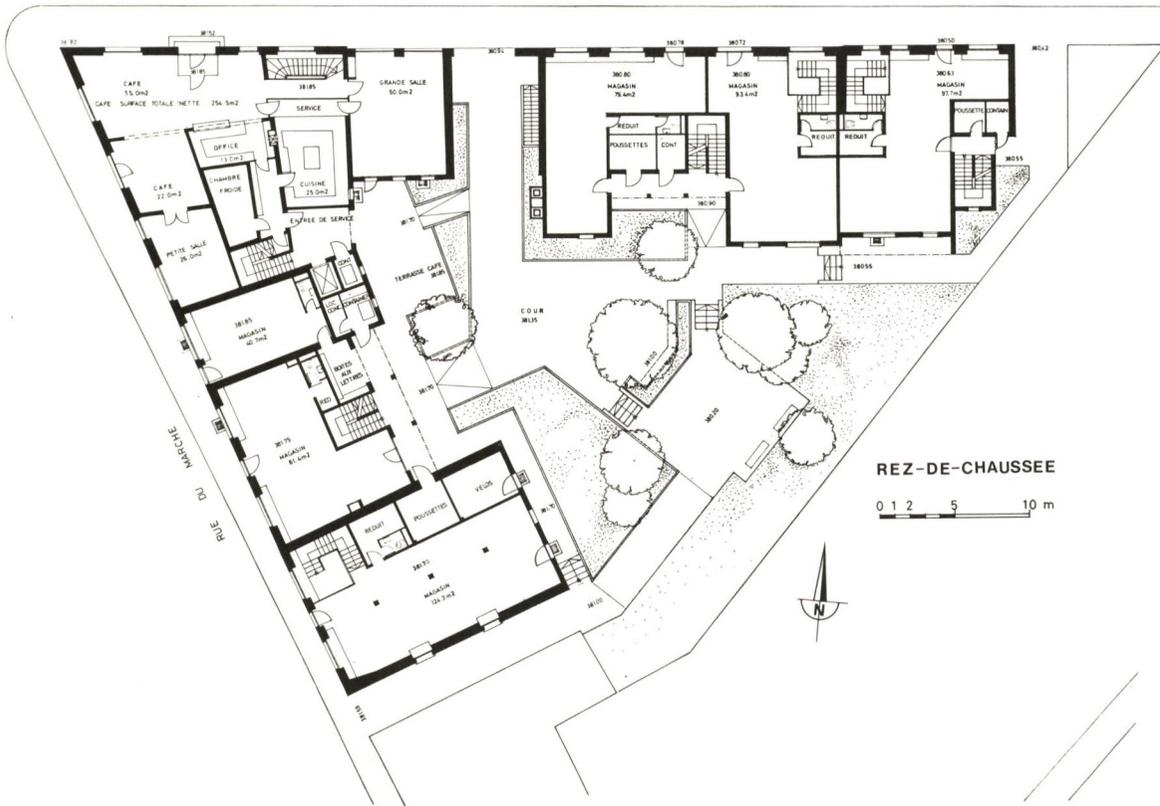
Les surfaces locatives commerciales nettes sont de 620 m² au sous-sol, en communication avec le rez-de-chaussée, 773 m² au rez-de-chaussée.

Dans ces surfaces, celles d'un restaurant avec ses locaux de service sont comprises.

Les logements pour l'ensemble se répartissent en :

- 1 logement de 1½ p. soit 1½ pièce
 - 2 logements de 2½ p. soit 5 pièces
 - 1 logement de 3 p. soit 3 pièces
 - 9 logements de 4 p. soit 36 pièces
 - 7 logements de 5 p. soit 35 pièces
 - 5 logements de 6 p. soit 30 pièces
- 25 logements, soit au total 110½ pièces dont 5 appartements traités en duplex.

PLACE DU MARCHÉ



PLACE DU MARCHÉ



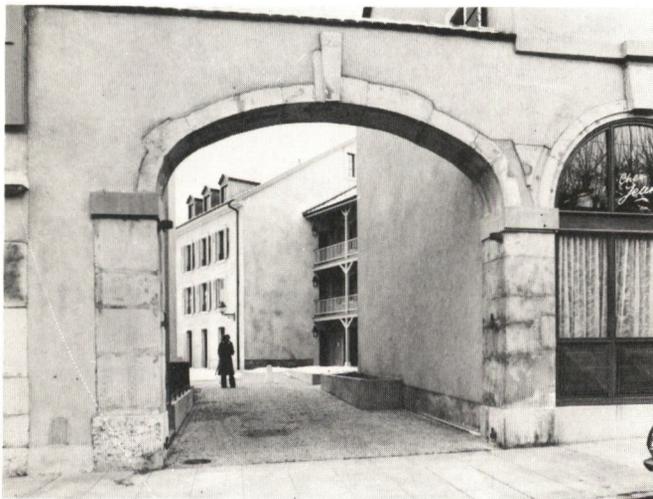
ETAGE TYPE

Caractéristiques

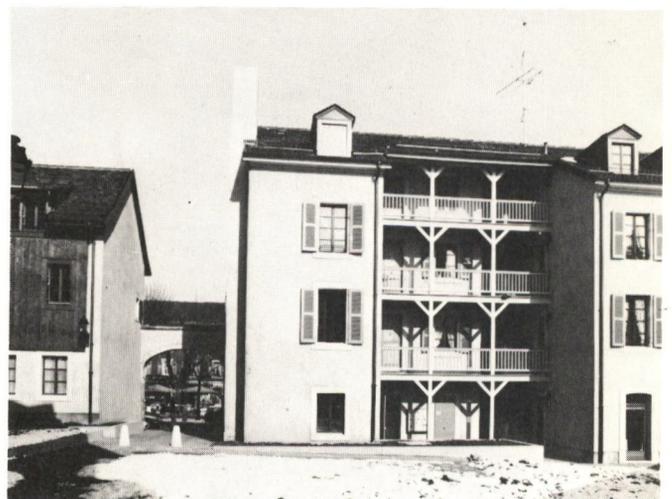
Cube SIA 15 400 m³
Coût de construction 5 700 000 fr.
Prix au mètre cube 370 fr.
(démolition partielle comprise)



Rue du Marché



Façade arrière place du Marché



Cour intérieure depuis la place du Marché



FAÇADE RUE DU MARCHÉ

Construction

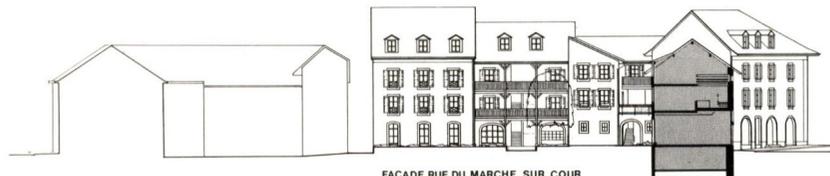
La nature de l'opération oblige à recourir à un mode de construction de caractère traditionnel. Les structures intérieures sont en béton armé pour les dalles et pour une partie des murs porteurs, en maçonnerie de briques pour d'autres et pour les façades reconstruites, dont l'isolation a été soigneusement garantie. Ces bâtiments sont recouverts en tuiles plates (partiellement anciennes récupérées) sur pans de toiture en béton armé (dalles inclinées).

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 43 / Septembre 1980



FAÇADE PLACE DU MARCHÉ



FAÇADE RUE DU MARCHÉ SUR COUR



FAÇADE PLACE DU MARCHÉ SUR COUR

Résidence Luserna ABCDE
1202 Genève

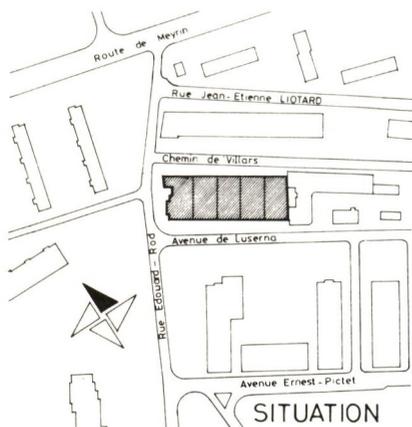
Architecte Rodolphe Garabedian
arch. EPFL-SIA
1204 Genève
Tél. (022) 21 93 11 / 12

Ingénieur civil Pierre Tremblet
ingénieur EPFZ-SIA
1201 Genève

*Conception
et réalisation* Immeuble ABC 1969-1971
Immeuble D 1972-1973
Immeuble E 1974-1975

Situation Avenue de Luserna

*Coordonnées
topographiques* 498.600 / 118.900



Programme et typologie

Cinq immeubles locatifs de type HCM et bureaux.

Sous-sols

2 sous-sols comprenant :

- abris anti-atomiques
- caves
- machinerie ascenseurs
- chaufferie centrale dans immeuble C
- buanderies
- dépôts
- locaux dévaloirs
- locaux eaux, gaz
- 89 garages

Rez-de-chaussée

10 appartements répartis en :
4 appartements de 3 pièces
4 appartements-studios
10 bureaux

Premier étage

16 appartements répartis en :
4 appartements de 6 pièces
4 appartements de 5 pièces
2 appartements de 4 pièces
1 appartement de 3 pièces
5 appartements-studios
+ immeuble bas comprenant :
25 appartements-studios

2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e étages

60 appartements répartis en :
4 appartements de 7 pièces
4 appartements de 6 pièces
21 appartements de 5 pièces
5 appartements de 4 pièces
21 appartements de 3 pièces
5 appartements-studios

Attique

18 appartements répartis en :
1 appartement de 5 pièces
1 appartement de 4 pièces
16 appartements de 2 pièces

Caractéristiques

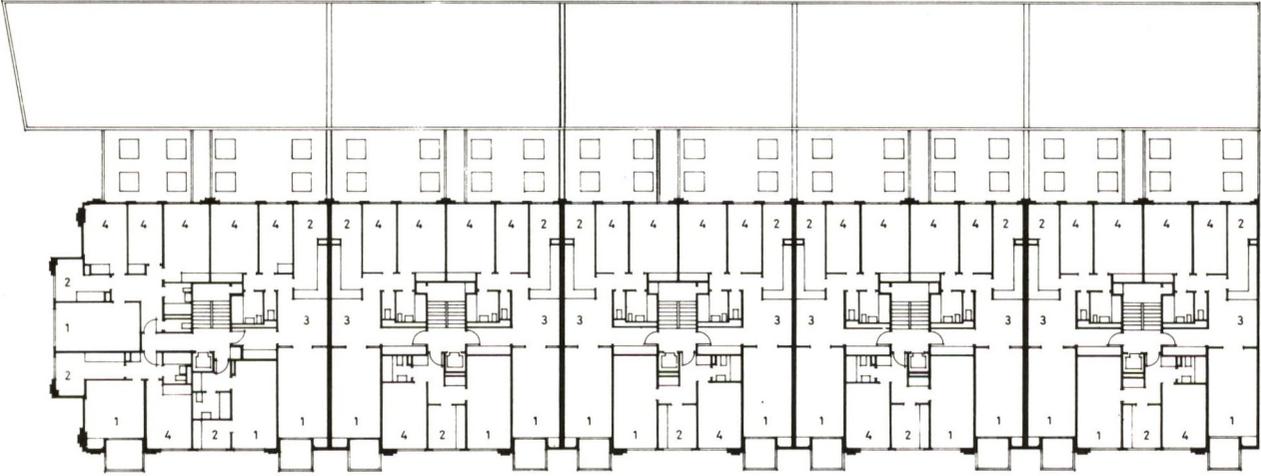
Cube SIA	49 284 m ³
Surface brute du plancher dont habitation	1 175 m ²
bureaux	10 083 m ²
bureaux	1 632 m ²
Indice d'occupation au sol	3,1

Coût de la construction et prix au mètre cube

Luserna A+B+C construction 1969-1971
3 x Fr. 2 075 000.-
3 x 9400 m³
soit Fr. 220.75/m³ SIA

Luserna D construction 1972-1973
1 x Fr. 2 162 000.-
1 x 9400 m³
soit Fr. 230.-/m³ SIA

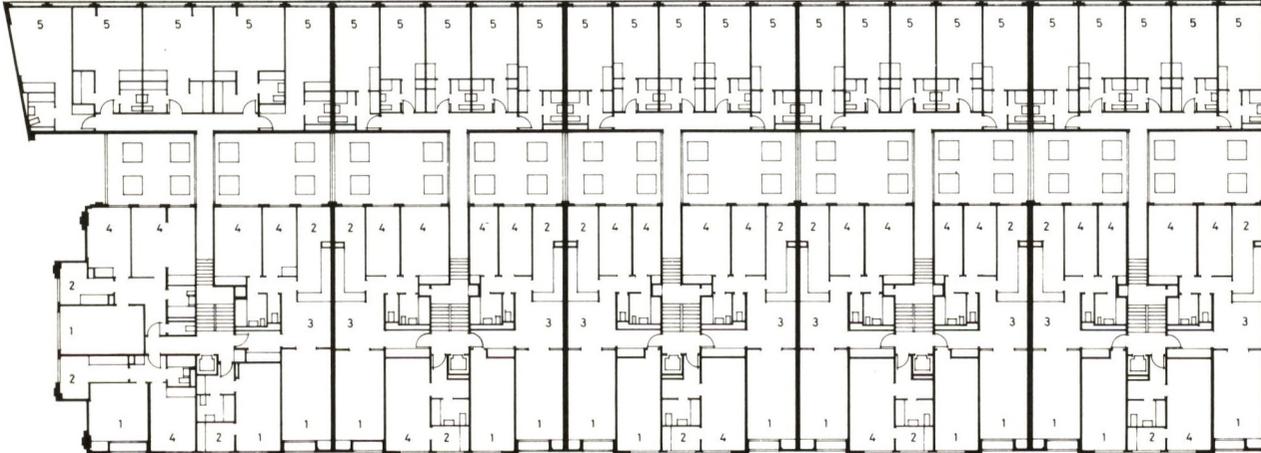
Luserna E construction 1974-1975
1 x Fr. 3 288 600.-
1 x 11 864 m³
soit Fr. 281.45/m³ SIA



ETAGES 2,3,4,5,6



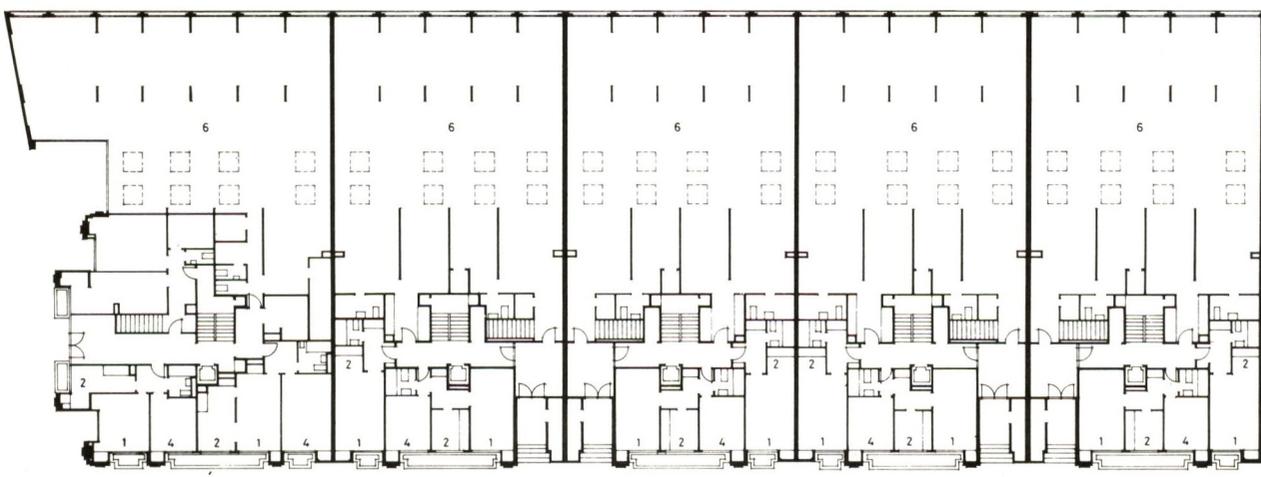
0 1 2 5m



1er ETAGE



0 1 2 5m



REZ - DE - CHAUSSEE



0 1 2 5m

Généralités

L'implantation des immeubles a été dictée par le plan directeur et le plan d'aménagement issu de l'Etat de Genève en 1963. L'orientation nord-sud des bâtiments a dicté le plan impérativement. Le plan d'aménagement imposait une construction sur cour à plus de sept mètres sur terrain naturel. Le chemin de Villars est privé; l'avenue de Luserna est publique.

L'ensemble de la construction est située en zone dite de «développement». Elle est soumise à la loi sur le développement de l'agglomération urbaine qui impose le contrôle de l'Etat de Genève. L'immeuble a ainsi été construit selon la loi sur l'encouragement à la construction de logements destinés à la classe moyenne du 26 septembre 1969, et mis au bénéfice de cette loi.

Pour des raisons de maîtrise foncière, l'opération a dû être scindée en trois étapes dans le temps.

Parti architectural

Les immeubles comportent des appartements traversants dont tous les séjours sont orientés plein sud, sauf dans l'immeuble E dont un séjour donne sur la façade pignon ouest.

Etant donné la profondeur de l'immeuble, la cuisine est ouverte par un système de meubles de rangement sur le hall, qui fonctionne comme coin à manger.

En revanche, l'immeuble bas construit sur le chemin de Villars au nord-est ne contient qu'un étage composé de studios. Le rez-de-chaussée est occupé par des bureaux dont le centre est éclairé par un éclairage zénithal formé de coupoles.

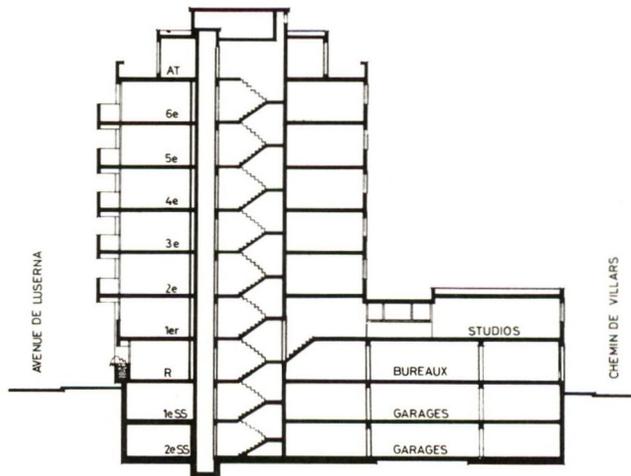
Les cinq cages d'escalier et les cinq ascenseurs sont logés au centre même de chaque immeuble.

La chaufferie centrale a été placée au centre de la rangée des cinq immeubles, soit dans l'immeuble C, et chacun de ces immeubles est équipé d'une sous-station de chauffage.

Les dégagements de gaz de chaufferie sont ainsi limités à une seule cheminée. Deux sous-sols de garages ont pu être construits dont l'accès se fait par une rampe sur deux niveaux dans le chemin de Villars.

Les façades sud ont été composées de telle manière que des loggias privées et intimes d'une profondeur suffisante prolongent agréablement les séjours, tout en répondant à la législation genevoise qui impose de ne construire des balcons que sur le tiers de la façade, avec un dépassement de l'alignement de 1 m. 20 maximum. Les joues des balcons-loggias ont ainsi déterminé le parti architectural de la façade.

Les entrées des immeubles au rez-de-chaussée se font depuis l'avenue de Luserna. Elles sont groupées deux à deux.



COUPE

0 1 2 5m



Construction

Immeuble haut construit sur fondation en radier général, en béton armé.

Immeuble bas avec fondation en béton armé ponctuel et avec radier.

Joint de dilatation entre l'immeuble haut et l'immeuble bas.

Les murs porteurs de l'immeuble et les dalles sont en béton armé.

Les façades sont réalisées par des murs-rideaux lourds en béton armé accrochés aux dalles et aux murs parpaings. La finition extérieure est en béton ordinaire gris. Tous les éléments verticaux sont lisses; et les éléments horizontaux sont en béton rainuré anguleux et cassés au marteau.

Les éléments horizontaux s'appliquent sur les éléments verticaux. L'isolation thermique est assurée par un matelas de laine de verre dressé contre les préfabriqués et doublé d'un galandage intérieur en terre cuite. Les sols sont composés d'une chape flottante sur matelas laine de verre et dalle en béton armé.

Les menuiseries extérieures sont en sapin naturel traité fongicide foncé. Les vitrages sont isolants. Volets à rouleau en aluminium thermolaqué. Armoires fixes dans les chambres. Equipement de cuisine comprenant ventilateur, réfrigérateur, rangement, cuisinière à charge des locataires.

Les menuiseries extérieures sont en sapin naturel traité fongicide foncé. Les vitrages sont isolants. Volets à rouleau en aluminium thermolaqué. Armoires fixes dans les chambres. Equipement de cuisine comprenant ventilateur, réfrigérateur, rangement, cuisinière à charge des locataires.

Aménagements extérieurs

Le hors-ligne entre l'immeuble et le domaine public a été planté d'arbres et de fleurs sur l'avenue Luserna.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 43 / Septembre 1980

Photos Puig+Proust

Maison familiale
2900 Porrentruy / JU

Architectes Atelier ARCH 2000
 André Koller
 Pierre Tschopp
 UTS/OEV
 2800 Delémont
 Tél. (066) 22 63 13

Ingénieurs Mertenat+Chablais
 EPFL-SIA
 2740 Moutier

Projet 1976

Réalisation 1976-1977

Adresse 13, chemin de Beaupré



Programme

Sous-sol de plain-pied

- entrée
- garage + atelier
- cave
- abri PC
- chambre de travail, lessiverie
- chambre d'amis

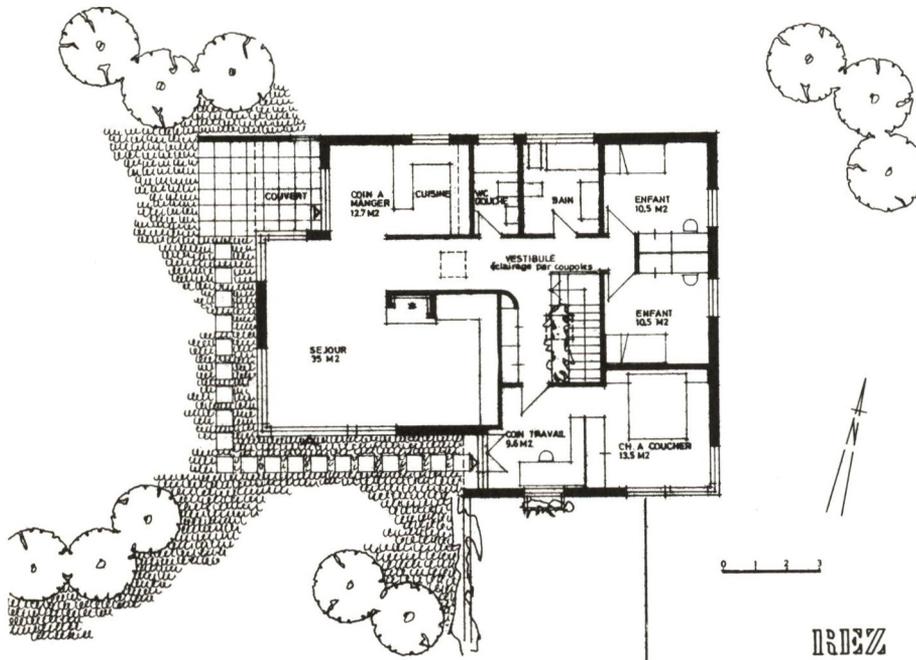
Rez-de-chaussée

- vestibule
- séjour
- cuisine avec coin à manger et couvert extérieur
- deux chambres d'enfants
- chambre à coucher avec coin de travail
- WC-douche
- salle de bains

Caractéristiques

Cube SIA	850 m ³
Surface de la parcelle	1300 m ²
Prix au mètre cube	Fr. 300.-
(sans les aménagements extérieurs)	





Construction

Murs

- Sous-sol: béton et briques
- Rez-de-chaussée:
 - extérieur: briques silico-calcaires apparentes
 - isolation: thermique
 - intérieur: briques terre cuite

Planchers

Dalle en béton armé

Toiture

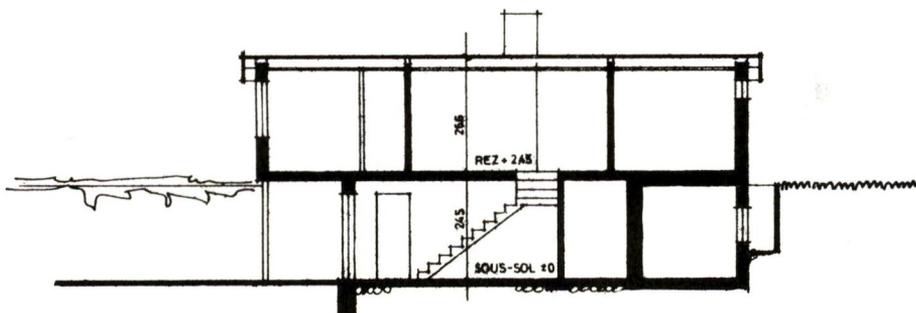
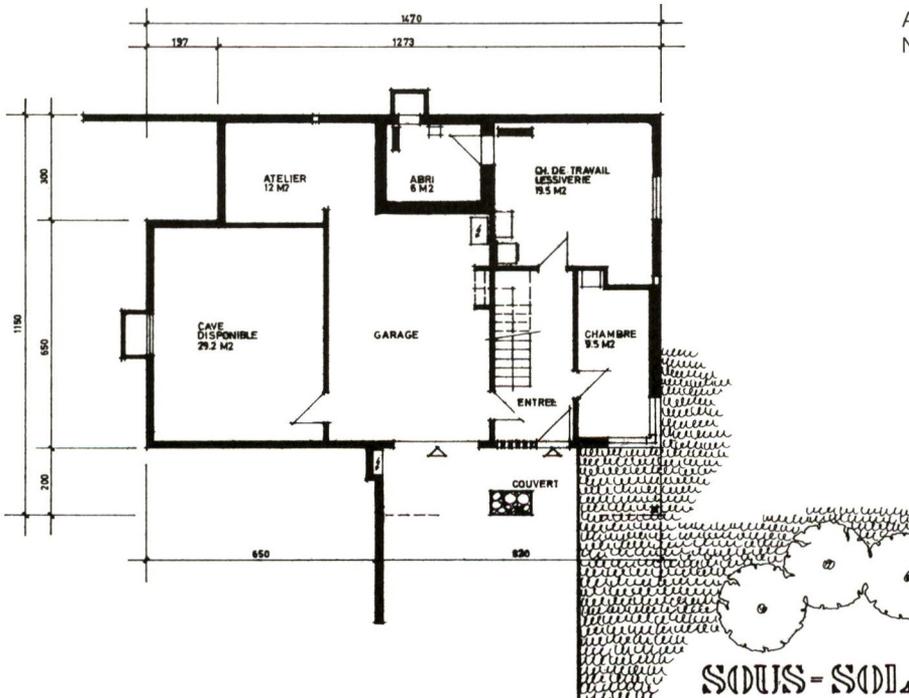
- Poutraison apparente
- Lambrissage
- Isolation polyuréthane
- Etanchéité avec protection

Revêtements

- Parois intérieures: crépies-ribées, briques apparentes blanchies.
- Sols: tapis, carrelage.
- Façades: briques apparentes blanchies, lambrissage sur fenêtres teinté vert.
- Chauffage: électrique intégral avec renouvellement d'air contrôlé.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 43 / Septembre 1980



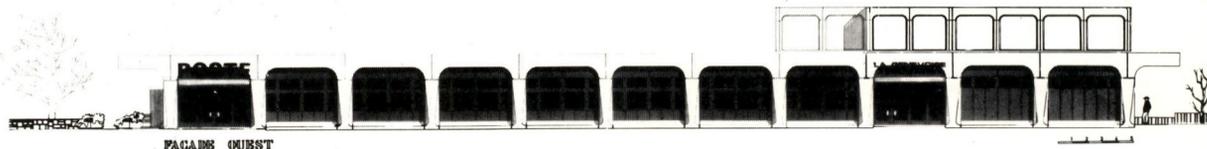
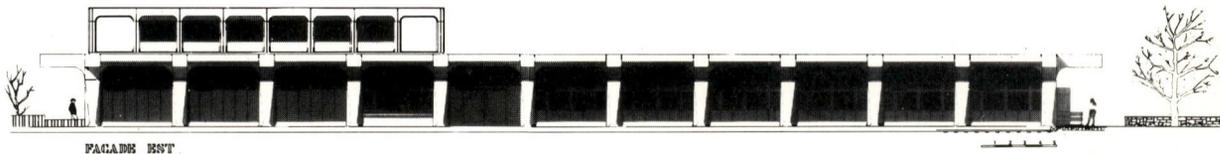
**Poste de la Gare
2900 Porrentruy / JU**

Architectes Philippe Gressot
Berry Luscher
architectes SIA
Tél. (066) 66 62 27
2900 Porrentruy

Ingénieur civil André Hofmann
ingénieur civil SIA
2900 Porrentruy

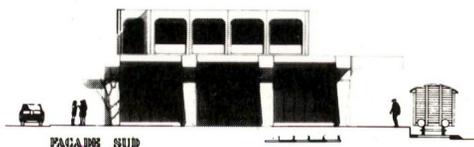
Réalisation 1975-1976

Situation Place de la Gare



Programme

Halles du public avec cases postales.
Hall des guichets.
Bureau des postiers.
Trois bureaux administratifs.
Grande salle des facteurs et départ du courrier.
Entrée du personnel.
Garage des véhicules postaux.
A l'étage: salles d'études et de repos.
Au sous-sol: toilettes, abris PA, archives.

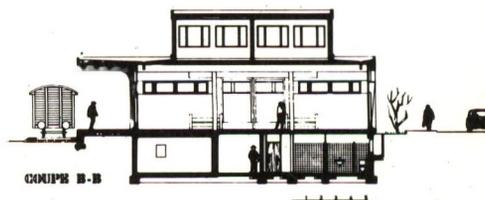
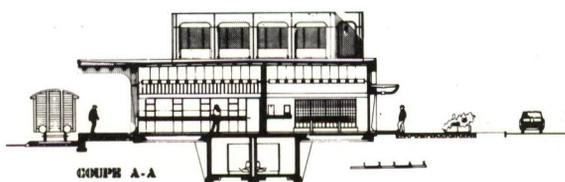


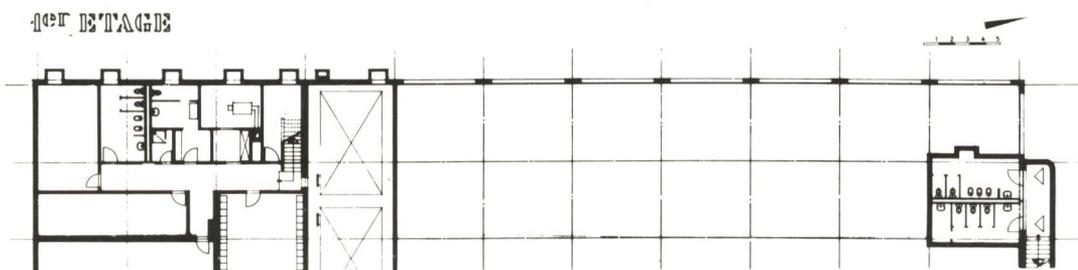
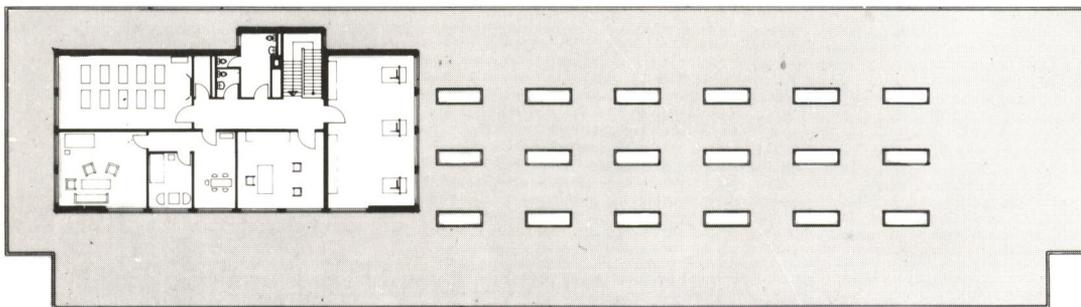
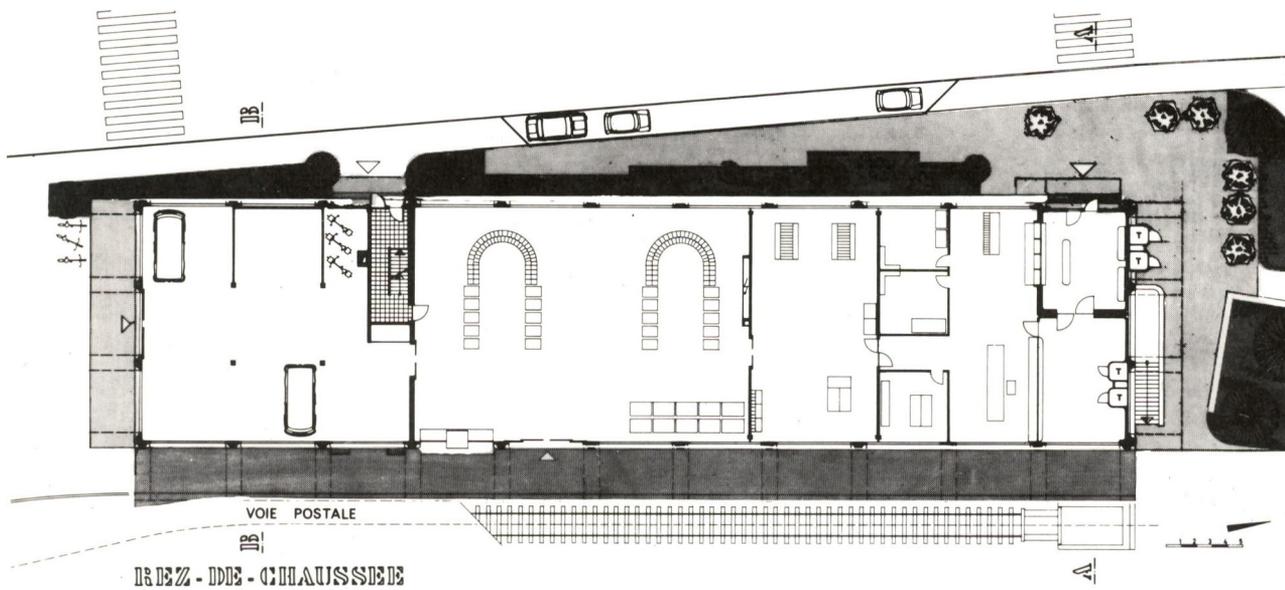
Problèmes particuliers

La construction de la poste de la Gare a été complétée au sud par l'aire de départ des cars postaux en direction des villages non desservis par les CFF.

Caractéristiques

Surface bâtie	1063 m ²
Cube SIA	9606 m ³
Prix au mètre cube	Fr. 255.70/m ³
Dimensions	23,775 m. x 10,745 m.





Construction

Ensemble d'éléments lourds préfabriqués en atelier et montés à la grue. Les poteaux, linteaux et avant-toits ont une mouluration qui a conduit l'architecte à faire les plans des moules en négatif. La couleur est obtenue par le gravier de l'Ain et le ciment teinté de jaune.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 43 / Septembre 1980

Photos Worni

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT

Ecole d'équitation
1290 Versoix / GE

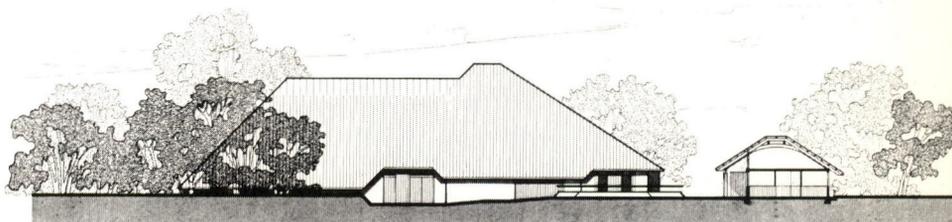
Architectes Gabriel de Freudenreich, SIA-FAS
4, rue du Vieux-Collège
1204 Genève
Tél. (022) 28 21 55
Gérald Bornand, SIA
Genève

Architecte associé au projet Jean-Marie Duret, SIA
Genève

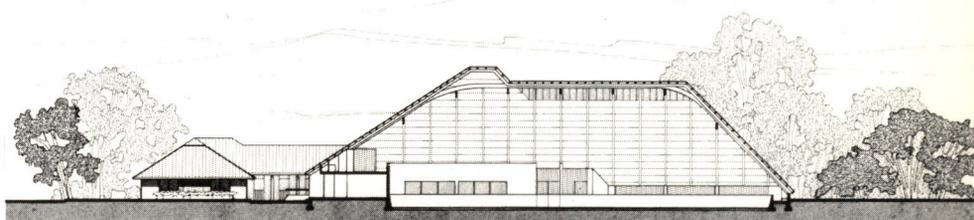
Coordonnées topographiques 501.250 / 127.800

Projet 1979

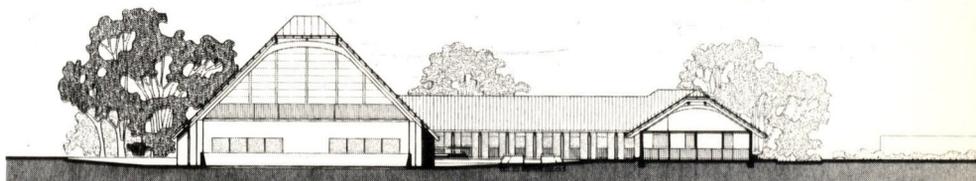
Réalisation prévue 1981



COUPE B-B



COUPE A-A



COUPE D-D

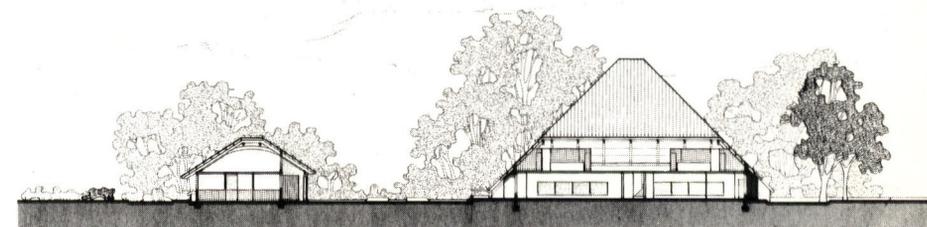
Programme

a) **Construction**

- Grand manège couvert, dimensions 23 m. x 45 m.
- Ecuries pour cinquante chevaux (box et stalles), comprenant en outre les locaux de service nécessaires, soit:
 - stockage de fourrages et de litières
 - forge
 - infirmerie
 - sellerie
 - laverie
 - dépôts.
- Locaux administratifs, soit, en particulier:
 - hall clientèle
 - bar cafétéria
 - vestiaires
 - bureaux
 - salle de théorie
 - tribunes pour spectateurs
 - dépôts d'obstacles
 - locaux de service pour le personnel
 - locaux techniques tels que chaufferie, local SI, etc.

b) **Aménagements extérieurs**

- Carré de dressage.
- Carrière de concours hippique.
- Parcs de détente.
- Surfaces de circulation, accès et parkings.



COUPE C-C

Parti architectural

Les architectes ont été chargés de proposer un ensemble permettant au mieux l'enseignement des disciplines de l'équitation.

Celui-ci allant de la formation générale des cavaliers à leur participation à la compétition, dans les disciplines du saut et du dressage.

Cherchant à mettre en valeur l'état d'esprit propre à l'« homme de cheval », les architectes ont proposé un plan masse s'articulant sur une cour centrale où convergeront les activités de préparation et de retour des exercices équestres.

Le parti de grandes toitures prolongeant les bâtiments par de larges avant-toits facilite la transition extérieur-intérieur.

Les dimensions du manège et les espaces réservés au public permettent le déroulement d'épreuves officielles de dressage ou de concours hippiques.

Caractéristiques

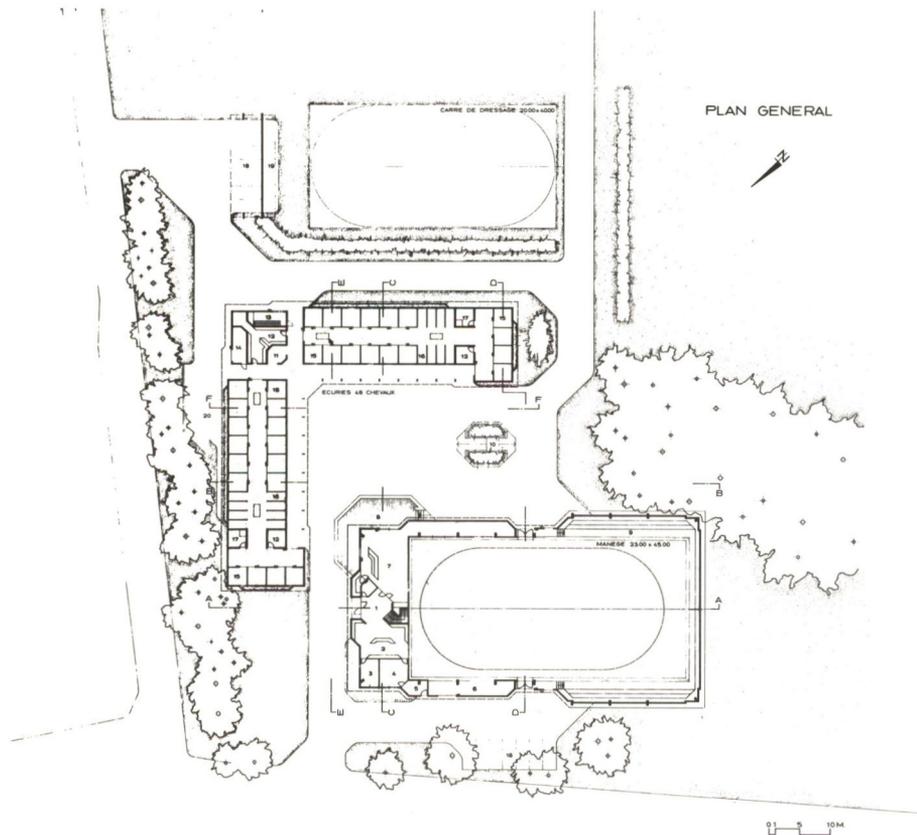
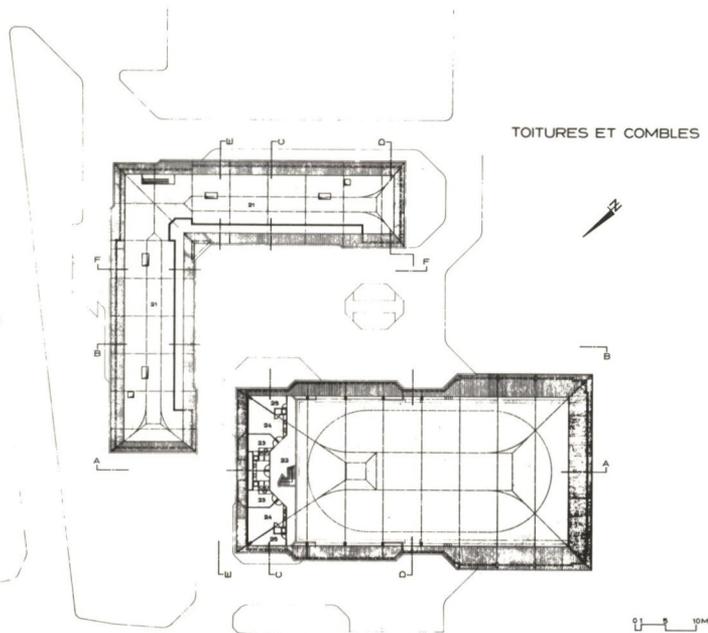
Prix moyen au mètre cube	Fr. 170.-
Surface du terrain	20 000 m ² env.
Surface bâtie au sol	3 000 m ² env.
Cube SIA	18 000 m ³ env.

Construction

- Socles et murs: maçonnerie et béton armé.
- Charpentes: bois lamellé collé.
- Couverture: amiante ciment.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 43 / Septembre 1980



- 1 Entrée
- 2 Réception
- 3 Bureau directeur
- 4 Salle de théorie
- 5 Infirmerie
- 6 Local obstacles
- 7 Bar et cafétéria
- 8 Terrasse cafétéria
- 9 Gradins spectacles
- 10 Pediluve et fontaine
- 11 Lavage des chevaux
- 12 Selleries
- 13 Accès combles, dépôt
- 14 Local ferrage
- 15 Boxes chevaux
- 16 Stalles chevaux
- 17 Locaux avoine
- 18 Couvert véhicules
- 19 Abri juges de dressage
- 20 Aire de service
- 21 Stockage paille et foin
- 22 Dégagement vestiaires
- 23 Douches, WC
- 24 Vestiaires
- 25 Dépôts

Maison familiale solaire
1450 Sainte-Croix / VD

Architectes J.-L. Thibaud,
Ch. Zingg
architectes EPFL
1373 Chavornay
Tél. (024) 51 17 82

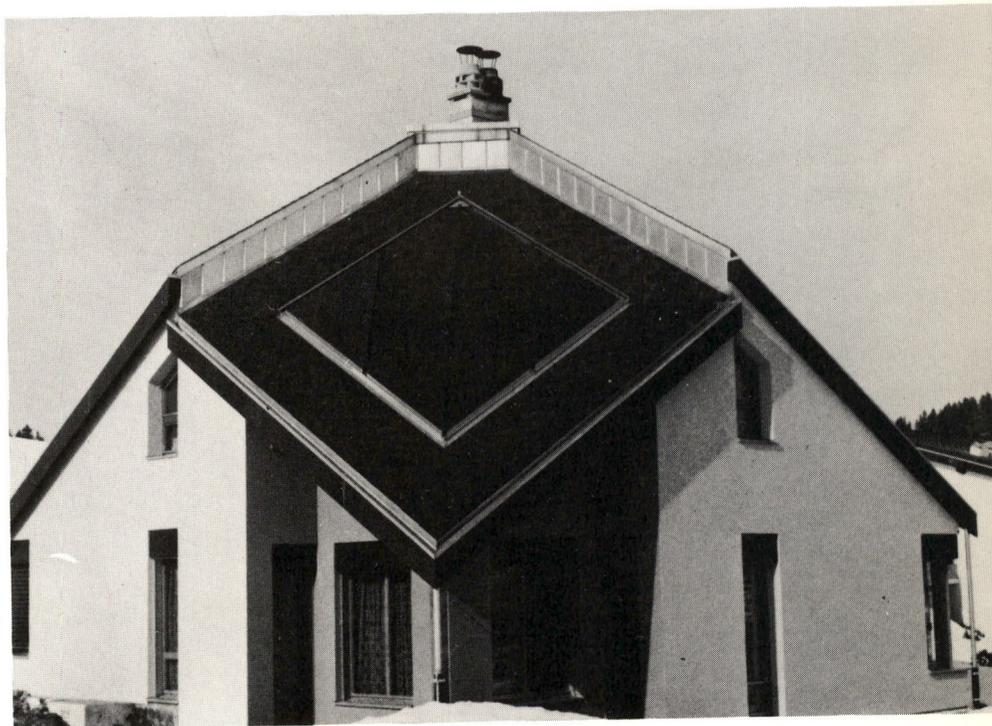
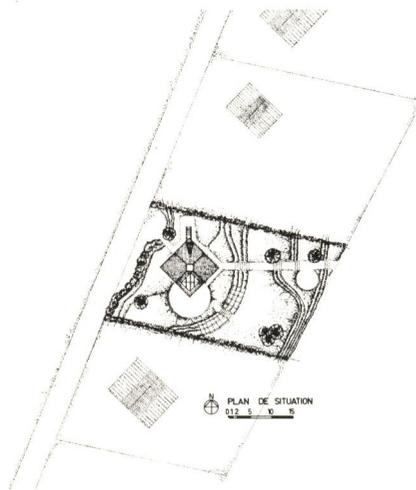
Ingénieurs GC: Perret-Gentil
Rey & Cie
Yverdon

Thermiciens C. Calatayud
& M.O. Nilsson
Ecublens

Conception 1978

Réalisation 1979

Adresse Ch. J.-Dalcroze 17

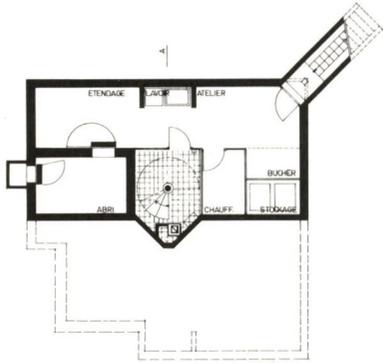


Programme

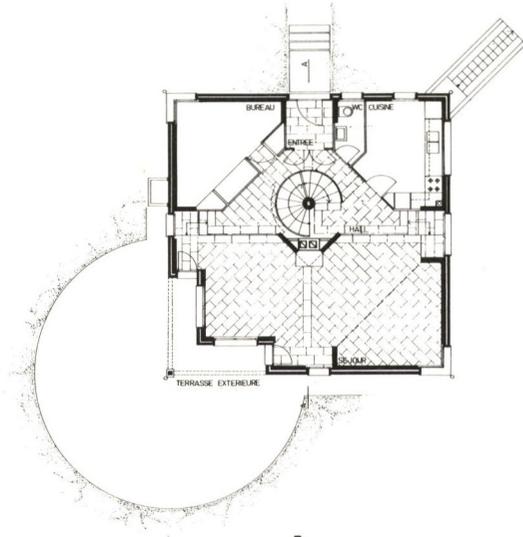
Cave et buanderie en sous-sol.
Séjour, cuisine, bureau, WC au rez.
Trois chambres, bains et grenier à l'étage.

Caractéristiques

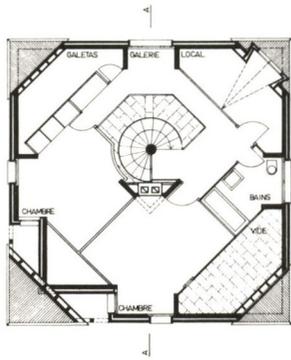
Cube SIA	805 m ³
Surface planchers	208 m ²
Prix au mètre cube	Fr. 365.-
Calorimétrie: système solaire avec régulation: économie nette d'énergie: 40-45 %.	
Altitude: 1100 mètres.	



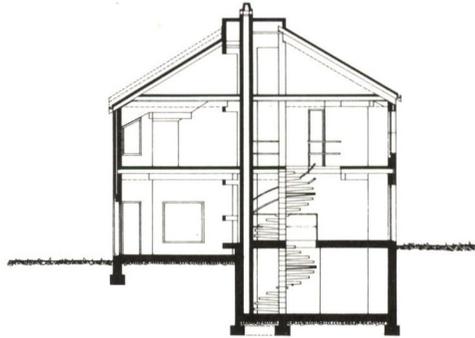
PLAN DU SOUS-SOL



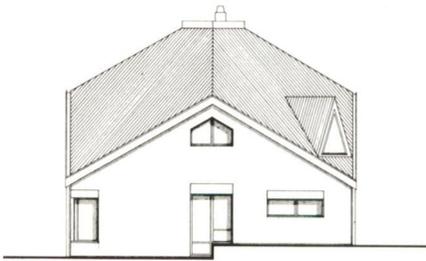
PLAN DU REZ



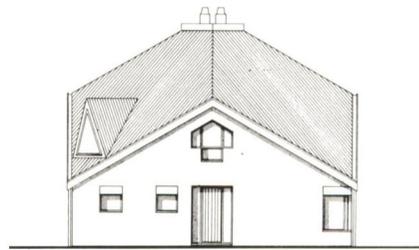
PLAN DE L'ETAGE



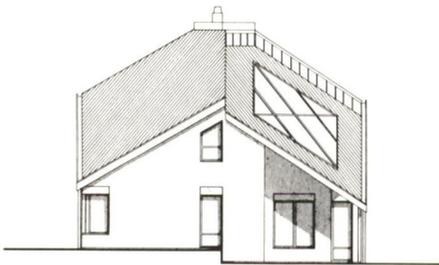
COUPE AA



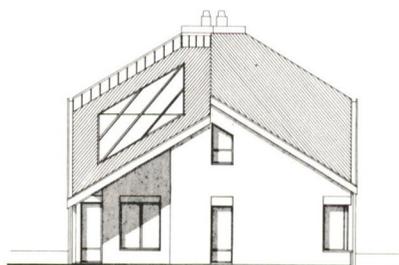
FACADE NORD-EST



FACADE NORD-OUEST



FACADE SUD-OUEST

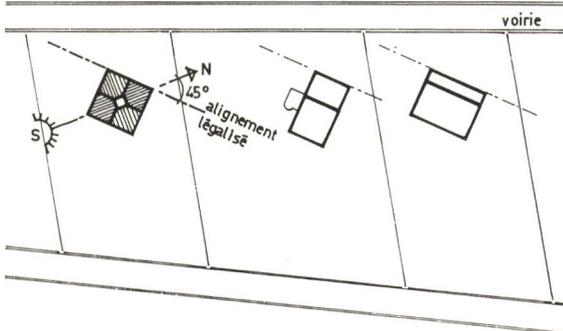


FACADE SUD-EST

Données spécifiques

Rapport au lieu

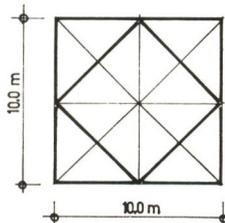
La mise en situation de la concentration relève de deux orientations : alignement légalisé et orientation sud d'un pan de toiture.



SCHEMA 1
situation et orientations

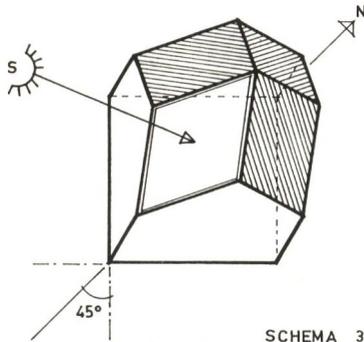
Ainsi se définit le cadre d'une double géométrie à 45° l'une par rapport à l'autre :

1. Un plan de base carrée et son carré inscrit.



SCHEMA 2
carré de base et carré inscrit

2. Une volumétrie de toiture à quatre pans infléchis sur les angles.

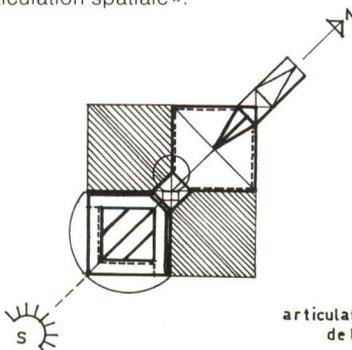


SCHEMA 3
orientation de la volumétrie

Sources de chaleur et axe nord-sud de l'habitat

L'axe diagonal nord-sud est support de la hiérarchie de ces sources :

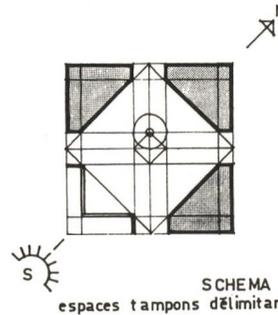
- capteurs solaires sur pan sud ;
- verrières fermant l'angle sud ;
- cheminée à foyer ouvert en position centrale ;
- chaudière à bois et stock-eau rejetés en sous-sol au nord (énergie de la terre), sources qui prennent toutes « valeur d'articulation spatiale ».



SCHEMA 4
articulations préférentielles
de l'axe N-S de la villa

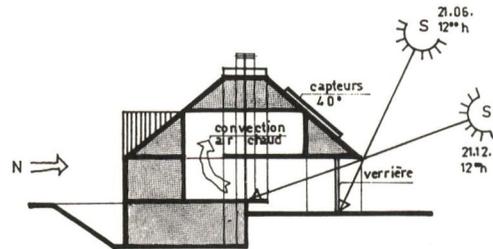
Espaces « tampons thermiques »

Le carré inscrit constitue l'espace central « chaud » tandis que les interstices de cette double géométrie génèrent les espaces de service (WC, bureau à utilisation sporadique, grenier, vide...). Mesure d'exception au sud.



SCHEMA 5
espaces tampons délimitant

Cette « carapace » se retrouve volumétriquement.

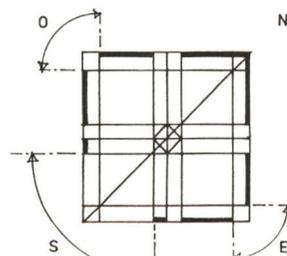


SCHEMA 6
enceinte thermique et sources
énergétiques solaires actives et passives

Ouvertures et lumière

Inflexion sur les parties médianes (mesure d'exception au sud). Les angles est et ouest sous-tendent le rappel des axes cardinaux.

Outre ce principe, les autres ouvertures adaptées aux besoins des locaux sont traitées minimalement.



SCHEMA 7
inflexion des
ouvertures de façades

Structure

Le cadre central « béton » cristallise l'espace du centre vital de la maison.

Les poutres horizontales des étages obéissent à la double géométrie.

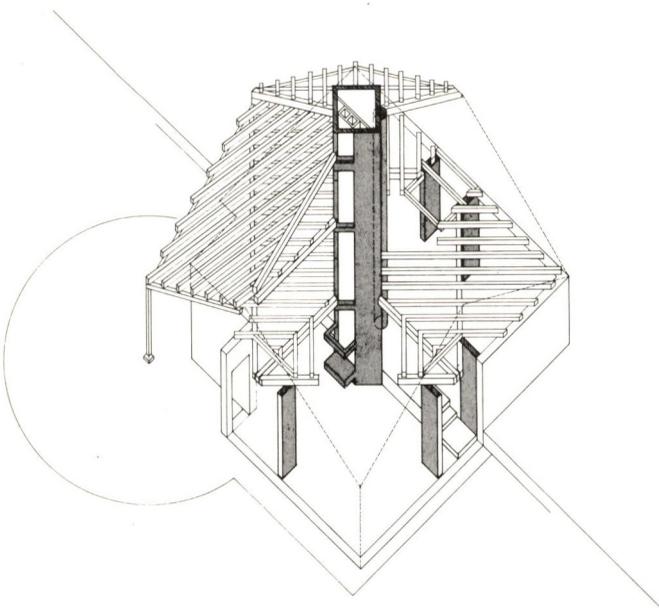


Construction

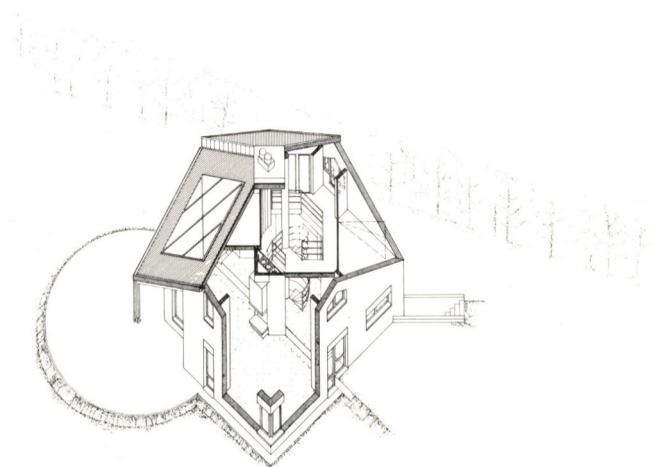
Soubassements en béton armé.
Murs de façades: Isobloc Leca 30 cm.
Toitures: plaques éternit noir.
Chauffage: serpentins dans le sol.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 43 / Septembre 1980



Isométrie structurelle



Isométrie spatiale

**Kirchliches
Gemeindezentrum
5034 Suhr / AG**

Architekten Hertig + Partner,
Atelier für Architektur,
5000 Aarau
Tel. (064) 24 42 44

Bau-Ingenieur Rothpletz,
Lienhard + Cie AG
Aarau

Installationen Ingenieurgesellschaft
Industrielle Betriebe
der Stadt Aarau
Wullschleger und
Rüetschi AG, Aarau
Gebr. Sulzer AG, Aarau

Situation Bachstrasse, 5034 Suhr

Projekt 1977

Ausführung 1978-1979



Raumprogramm

Zentrum

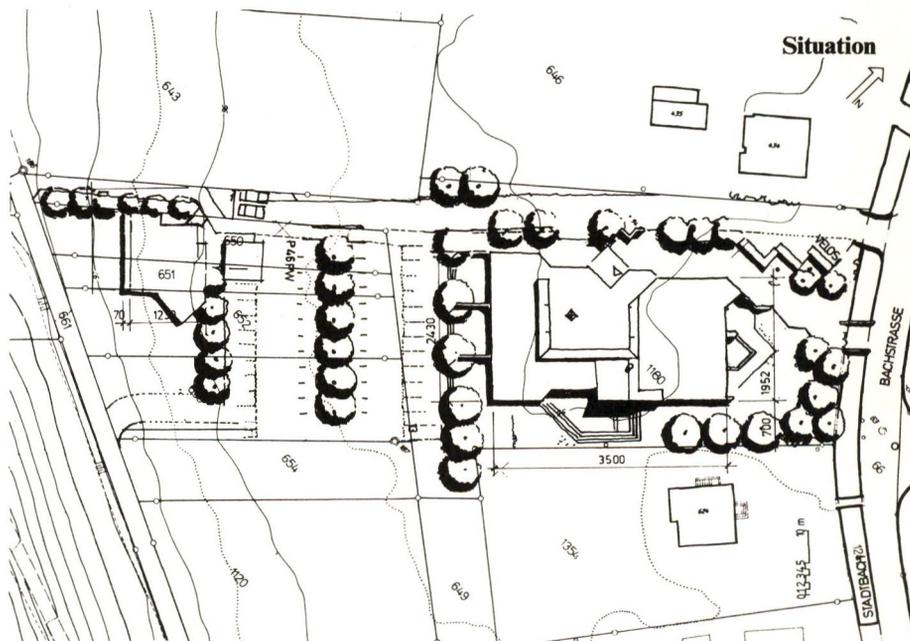
- Erdgeschoss
Foyer
Saal für 300 Personen
3 Unterrichtszimmer
Büro, Sekretariat, Sitzungszimmer
Teeküche, Tisch- und Stuhlmagazin
Geräteraum
WC-Anlagen
- Untergeschoss
Vorplatz mit Kochnische
2 Gruppenräume
Cheminéeraum
Schutzräume
Techn. Räume

Wohnhaus

- Erdgeschoss
Wohnzimmer
4 Schlafzimmer
Essdiele
Küche, Bad, WC
- Untergeschoss
Werkraum
Nebenräume

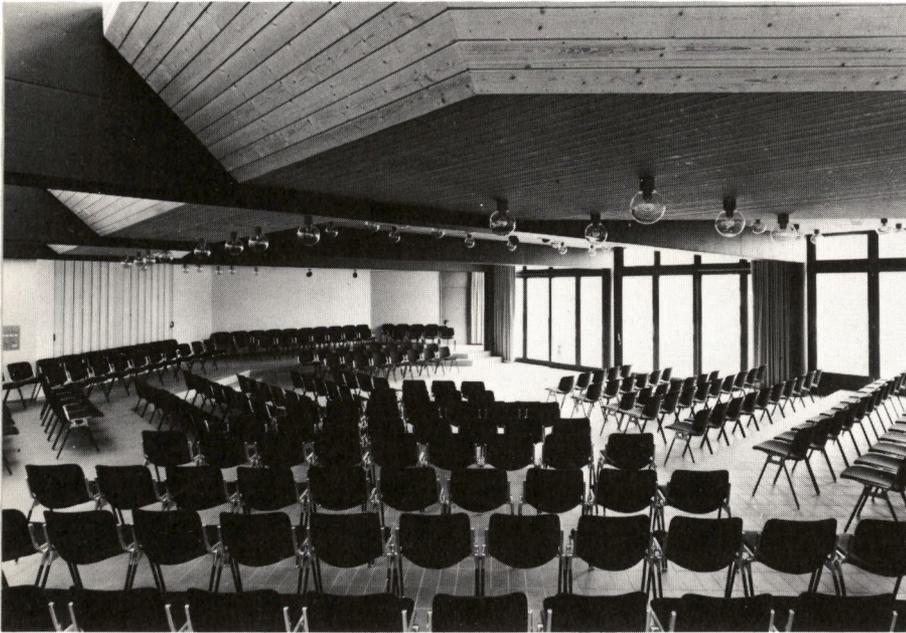
Besonderheiten

Der Saal, welcher sich mittels Schiebefronten sowohl gegen das Foyer, als auch gegen den Gartenraum erweitern lässt, weist eine muldenförmige Bodenabstufung auf, welche einer unterschiedlichen Zahl von Benützern immer wieder neue varianten von Bestuhlungen anbietet.



Charakteristiken

Umbauter Raum nach SIA	
- Zentrum	4920 m ³
- Wohnhaus	970 m ³
Gebäudekosten, total	Fr. 1 660 000.-
Gebäudekosten per m ³ (Durchschnitt)	Fr. 282.-



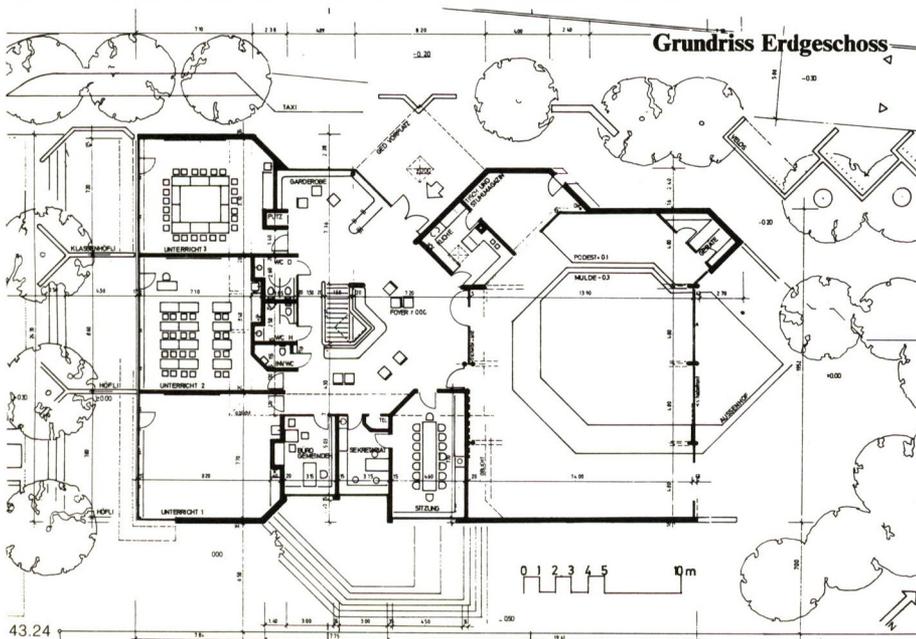
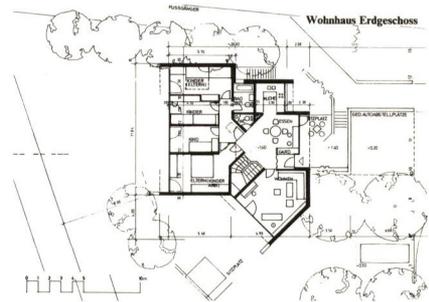
Konstruktion/Ausbau

- Fassaden: Sichtmauerwerk aussen
Zwischenisolation 8 cm.
Mauerwerk verputzt innen
- Decken: Beton massiv
Deckenverkleidung: Tannenriemen sägeroh, lasiert
- Dach: Sarnafildach, Isolation 10 cm.
Dachabschlüsse in Kupfer
- Böden: Klinker, beige
Bodenheizung
- Fenster: Mahagoni

Bibliographie

AS Schweizer Architektur
Nr. 43 / September 1980

Fotos: J. Müller, Kölliken



**Reconversion de ruraux
et construction d'habitations
individuelles
dans le prolongement
d'un village
1295 Tannay / VD**

Architecte Vincent Mangeat
architecte EPFL-SIA
du GRC
(Groupe de recherche
pour la construction)
1260 Nyon
Tél. (022) 61 70 22 - 23

Collaborateur Bernard Boujol
architecte REG

Ingénieurs civils Jean-François Cevey
Eric Grossenbacher
ingénieurs civils
EPFL-SIA
1260 Nyon

Collaborateur Jean-Pierre Schorpp
ingénieur civil
EPFZ-SIA

Conception 1975-1976

Réalisation 1976-1979

*Coordonnées
topographiques* 562.600 / 129.250

Adresse La Gatillarde -
Le Cul du Chien
1295 Tannay



*Maîtres
de l'ouvrage*

- 1 Maison * Bremond
- 2 Maison * Mangeat
- 3 Maison * Cl. + J. Semoroz
- 4 Maison * P. + M.C. Semoroz
- 5 Maison De Courten
- 6 Maison Darrer
- 7 Maison Milman
- 8 Maison Colledge
- 9 Maison Jank

* Ruraux reconvertis

Plan No 1

Programme

Pour cet ensemble de constructions, réalisé volontairement hors des circuits traditionnels de la « promotion », la maîtrise du problème impose tout d'abord et prioritairement à l'architecte la mise en place de dispositions assurant le contrôle du sol, promesse de vente et d'achat avec le propriétaire et convention fixant les conditions générales du projet entendu dans son acception la plus large.

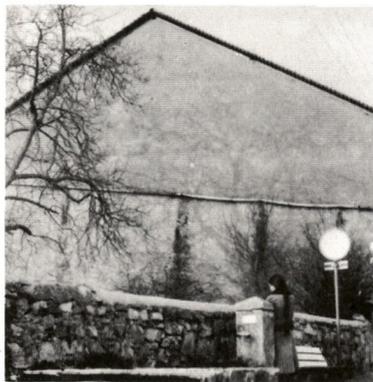
C'est ensuite la définition d'objectifs selon lesquels il est posé que le concept général « d'ensemble d'habitations » passe nécessairement par la définition de règles limitatives à un individualisme exaspéré et cela comme attitude critique par rapport au support réglementaire (zone de villas) dans lequel le projet s'inscrit en partie. On simulera donc les conditions d'une sorte de « plan de quartier » ou plan d'aménagement dont la caractéristique majeure est de mettre en évidence la notion de maîtrise des rapports de voisinage (rapports et relations). Cette notion spécifique de l'ensemble est bien entendu irréalisable dans la « zone de villas » puisqu'il ne peut y avoir de tout par simple juxtaposition d'éléments (somme des parties) et que c'est par définition le lieu de cette contradiction fondamentale selon laquelle « on y contrôle tout en étant complètement contrôlé ». Ici, le « mur épais », niches opaques protectrices, est posé comme moyen architectural significatif de la protection et du contrôle des rapports de voisinage. Le mur ouvert qui lui est opposé en révèle les potentialités. Les ruraux reconvertis sont implantés sur la frange extrême de la « zone village » limite à la « zone de villas » dont il est question ci-dessus. Le modèle typologique est celui de l'organisation latérale tripartite, habitation (A), grange (B), écurie (C), pour le cas complètement développé (A-B-C). Selon les situations, on a des exemples partiels (B-C).

Le concept général pourrait se résumer de la manière suivante :

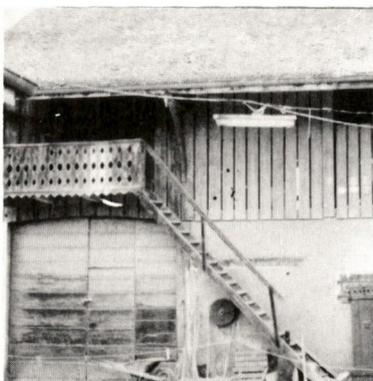
- Unité de lieu et d'intention contre discontinuité « réglementaire ».
- Maîtrise des rapports de voisinage (proximités contrôlées) comme démonstration et exploitation des possibilités originales de l'ensemble d'habitations.
- Compréhension extensive de la prise de rôle de l'architecte (initiative du projet et maîtrise du sol) comme responsabilité majeure et imprescriptible.
- Continuité des dispositifs bâtis (structure) et des matériaux comme expression d'une certaine forme de pérennité et sans préoccupation « d'intégration » au sens généralement admis de mimétisme rural dans ce cas-là.

La référence constante à ces quelques repères théoriques devrait apporter dans les réponses architecturales qui leur sont associées une contribution à la critique du « débitage », morceau par morceau, parcelle par parcelle, du sol et la démonstration que le meilleur règlement de police des constructions n'y peut mais.

Situation avant reconversion



Lot 1



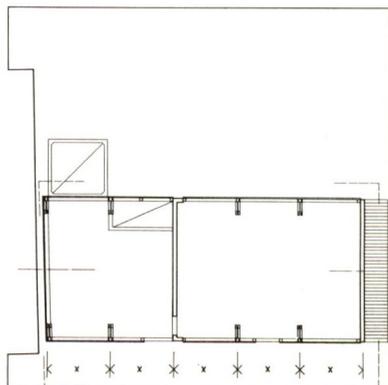
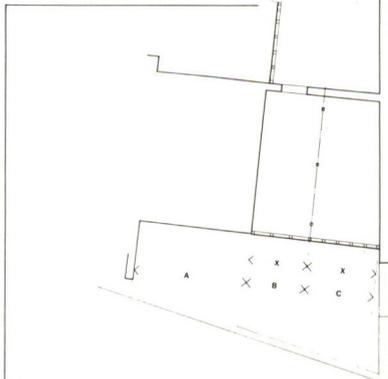
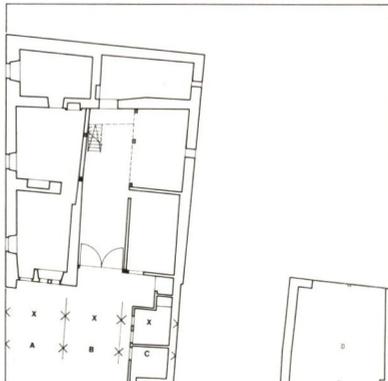
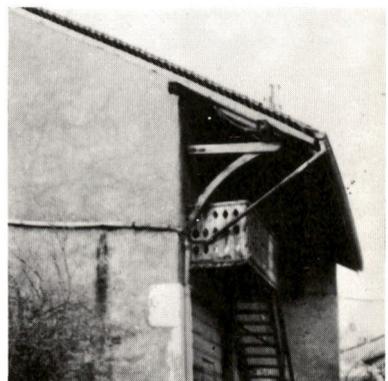
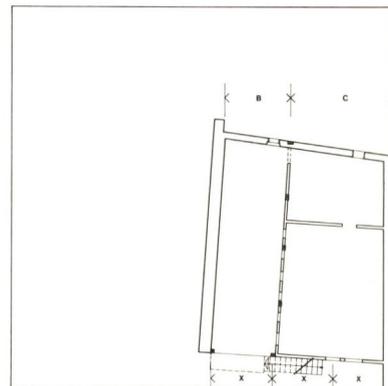
Lot 2



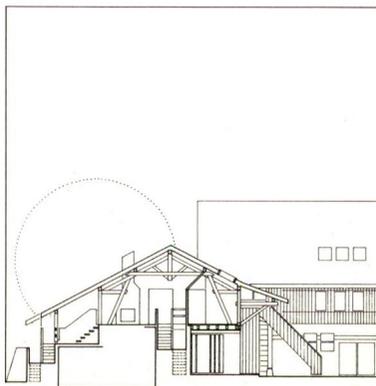
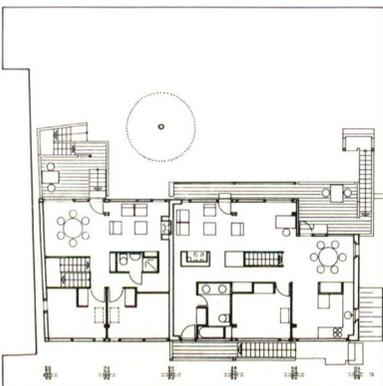
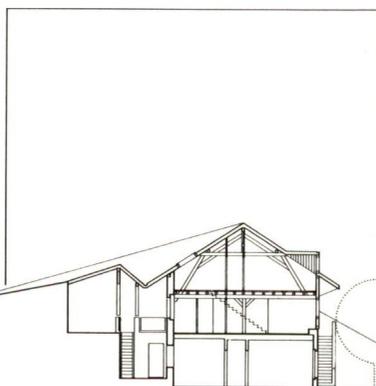
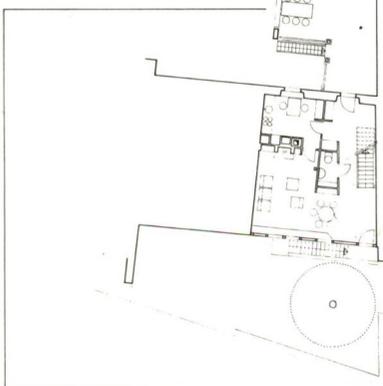
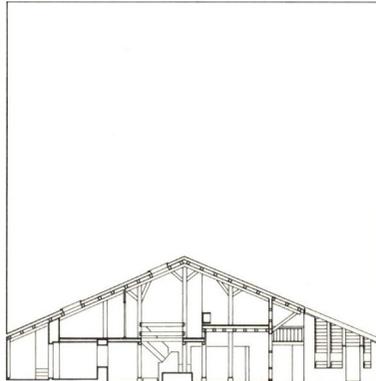
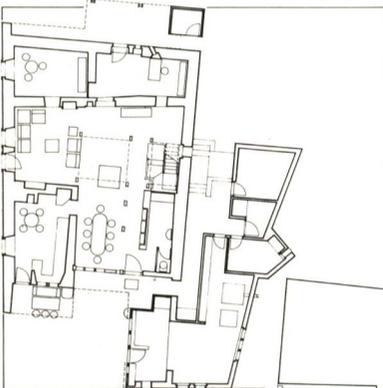
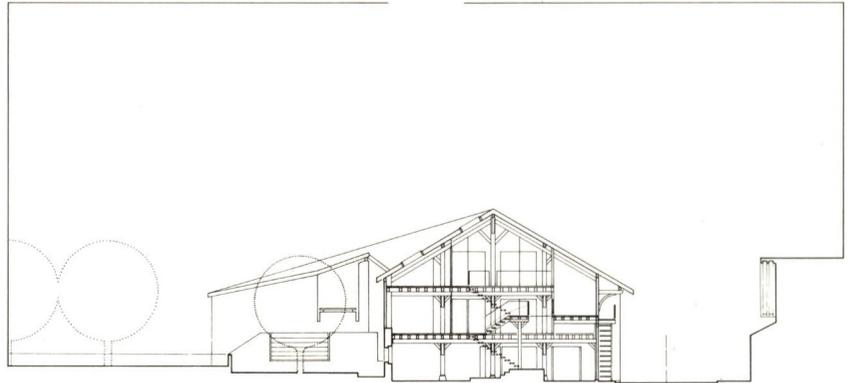
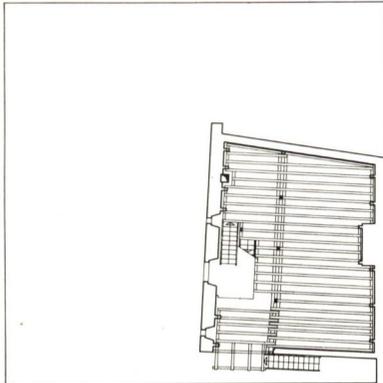
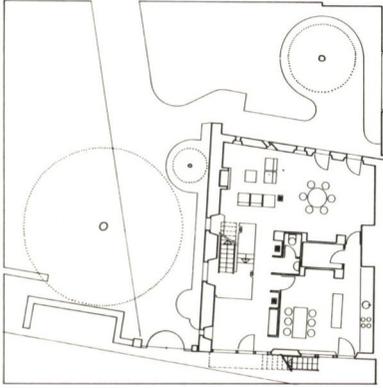
Lot 3



Lot 4



Solution. Concept d'intervention



Problèmes particuliers

**Quatre ruraux reconvertis
 cinq habitations individuelles
 sur le même site,
 sur le même thème.**

Sur le même site parce que c'est l'extrémité d'un village de La Côte vaudoise entre lac et Jura – on voit le lac et le Jura presque d'un même regard. Les ruraux reconvertis forment l'extrémité du village, ils appartiennent à l'ordre contigu et à l'ordre dispersé. C'est en cela qu'ils amènent, morphologiquement, comme une situation privilégiée de continuité capable de tempérer une disposition réglementaire qui impose, au-delà du village, l'ordre dispersé pour les habitations individuelles.

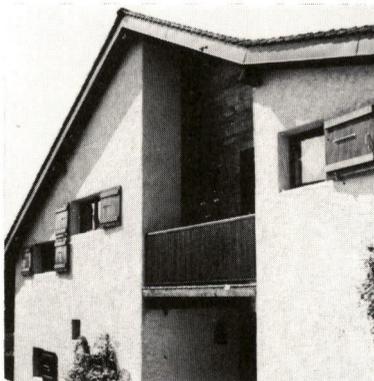
Sur le même thème parce qu'il s'agit là d'expérimenter toute une série de références au contexte bâti, sur le thème de la continuité, des passages « en douceur », des interprétations, des réinventions, des citations, etc., sur la frontière périlleuse de l'ambiguïté – du sentimentalisme peut-être!

On reconnaîtra dans les formes et les espaces certains traits familiers avec lesquels on a noué des rapports d'usage.

Pour les ruraux, il s'agit de les reconverter en investissant les espaces sans qu'ils soient contredits dans leur définition morphologique – ce qui est grand et haut accueille un certain type d'occupation, ce qui est replié et bas accueille, etc., etc., sans bouleversement fondamental – c'est la garantie que l'enveloppe (la façade) garde une solide adéquation au contenu (contenant - contenu).



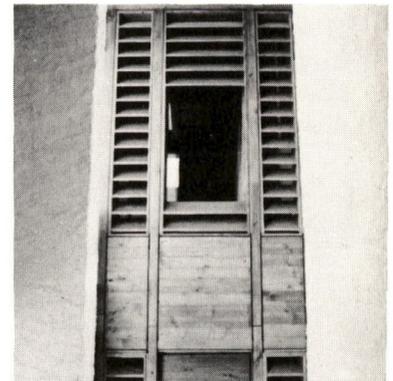
Lot 5



Lot 6



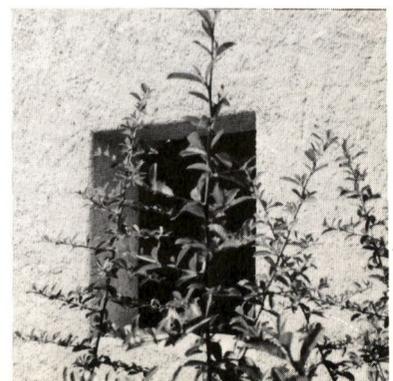
Lot 7



Lot 8



Lot 9



Caractéristiques

Surface totale brute du terrain	env. 18 400 m ²
Surface terrain (lots 2-5-6-7-8-9)	env. 16 000 m ²
Surface inconstructible (zone verte)	env. 5 800 m ²
Surface moyenne du terrain par habitation (lots N ^{os} 1-3-4 non compris)	env. 1 700 m ²

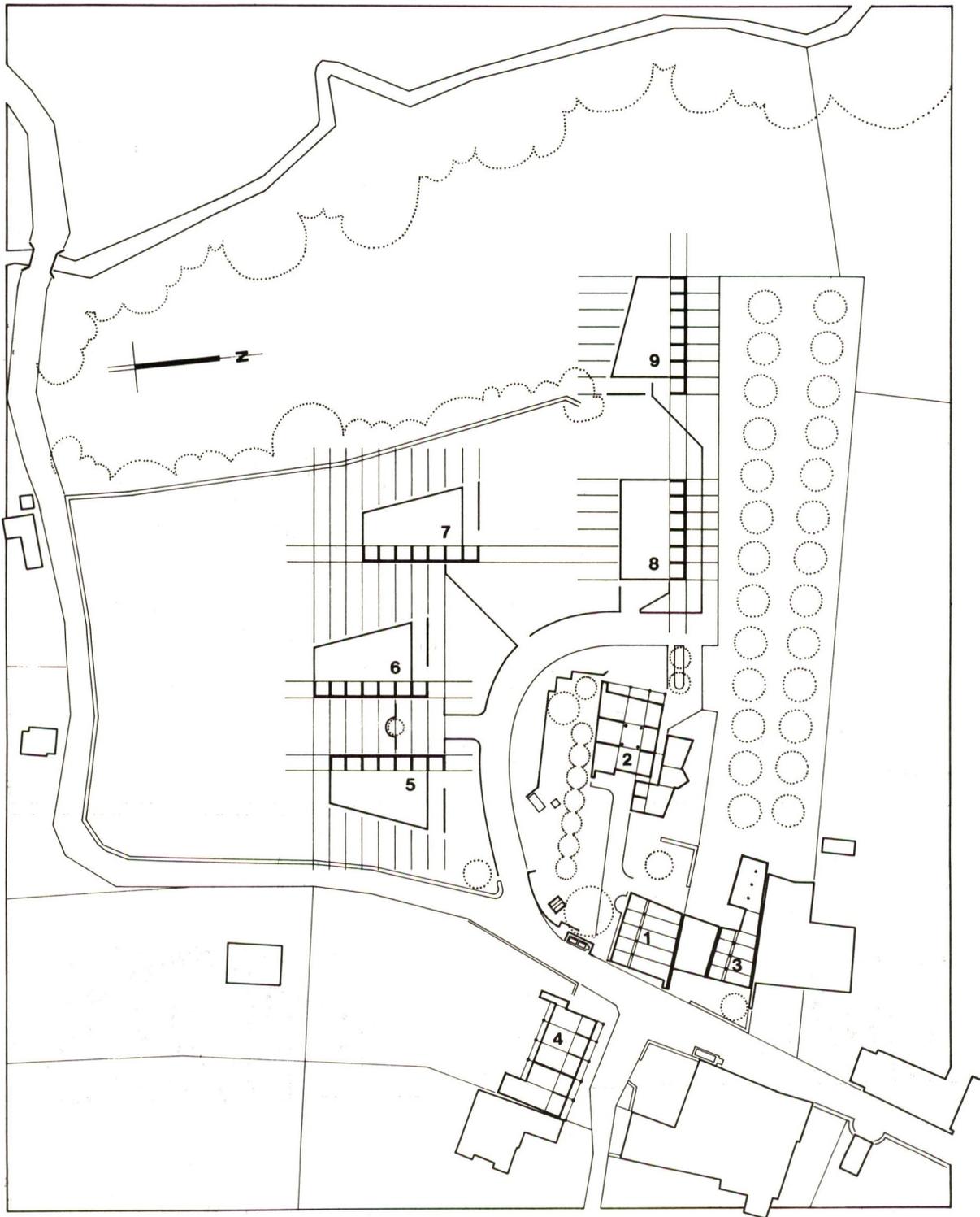
Habitations individuelles
 (exemple lot 5)

Cube SIA	1290 m ³ SIA
Prix moyen au m ³ SIA	Fr. 309.-
	m ³ SIA 1977
Surface brute de planchers	325 m ²

Ruraux
 (exemple lot 1)

Cube SIA	1400 m ³ SIA
Prix moyen au m ³ SIA	Fr. 323.-
	m ³ SIA 1976
Surface brute de planchers	400 m ²

**Reconversion de ruraux
 et construction d'habitations
 individuelles dans le prolonge-
 ment d'un village
 1295 Tannay / VD**



Plan de situation

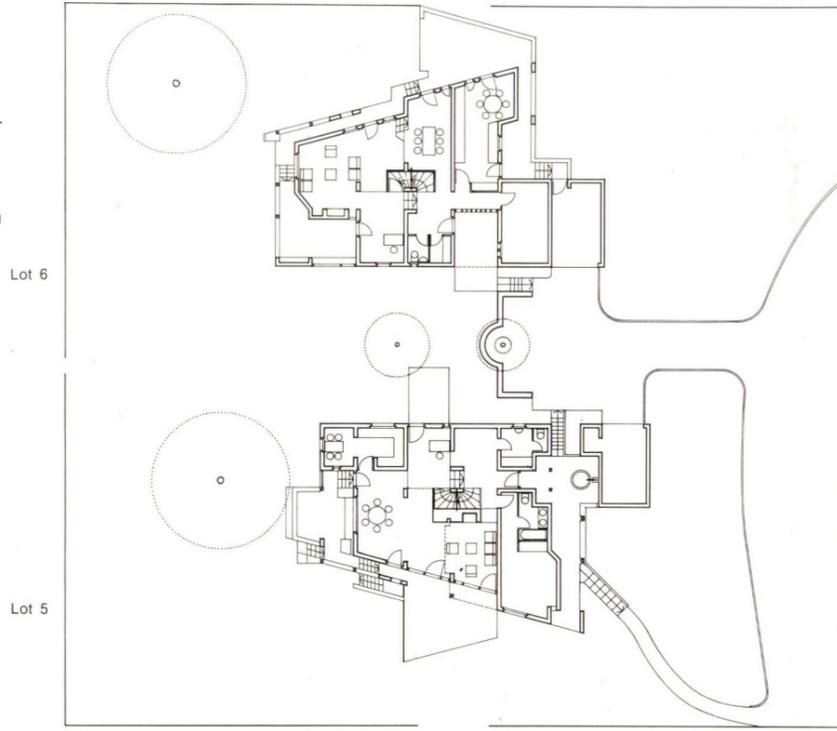
Construction

Travées porteuses et « mur épais » en maçonnerie crépie (mortier bâtard chaux-ciment, tiré à la truelle).
Planchers en bois, soit: solivage sur filières tangeantes à la maçonnerie et posées sur des consoles.
Couverture: tuiles plates.
Remplissage façades sous avant-toits en pans de bois.

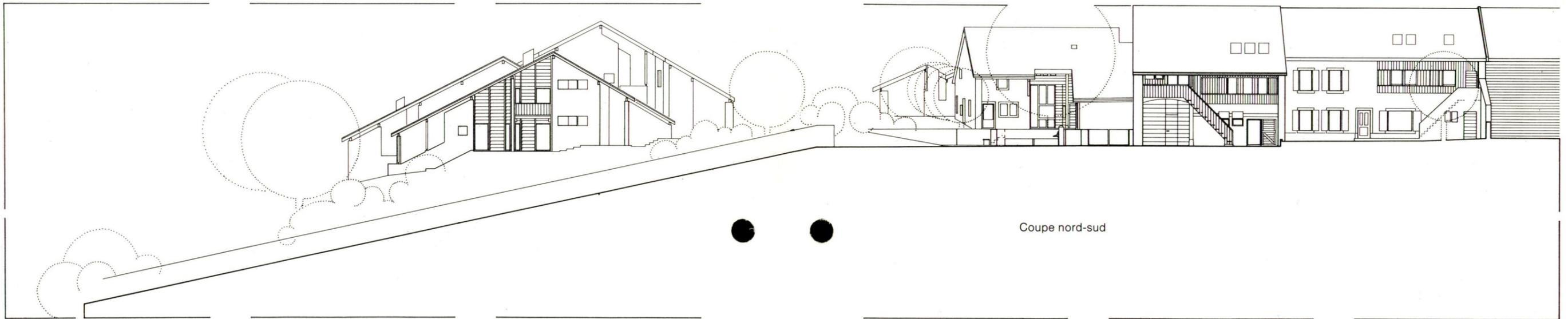
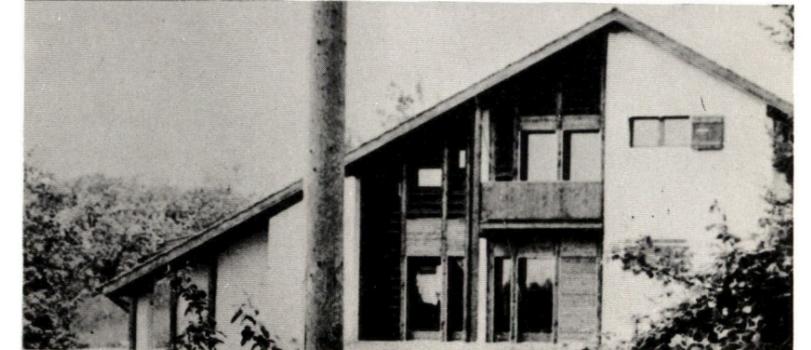
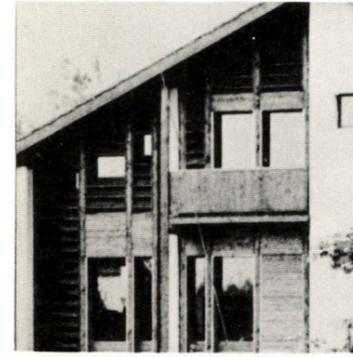
Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 43 / Septembre 1980

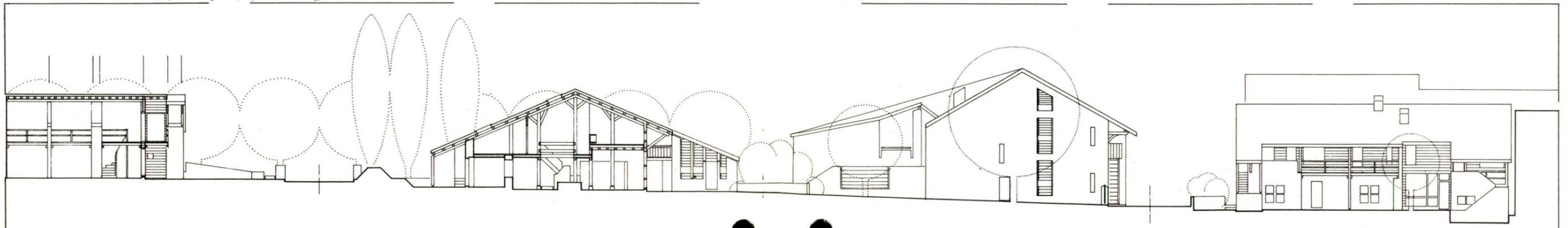
Modèles typologiques



Solution. Concept d'intervention



Coupe nord-sud



Coupe est-ouest

Détails du lot N° 4

(Maison Mangeat)

Plan au niveau du sol, verger, potager, serre.

Détail vitrage sur lieu de repas, soit pan de verre plaqué et boulonné sur cadre fixe en bois.

Goulot de fontaine.

